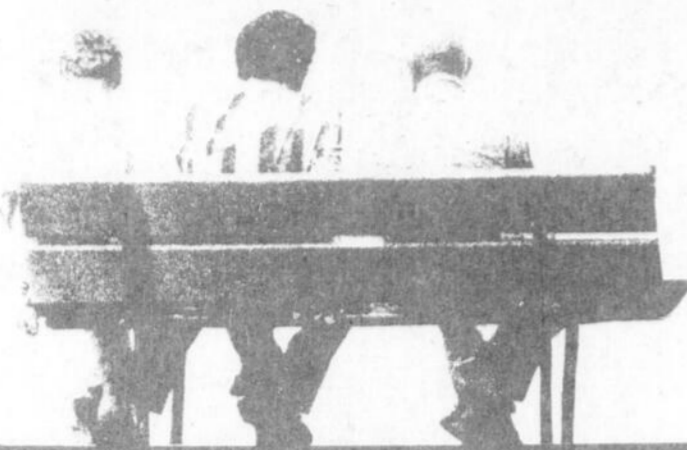


Ce pays de chômage (2)

La moitié des chômeurs ont moins de 25 ans

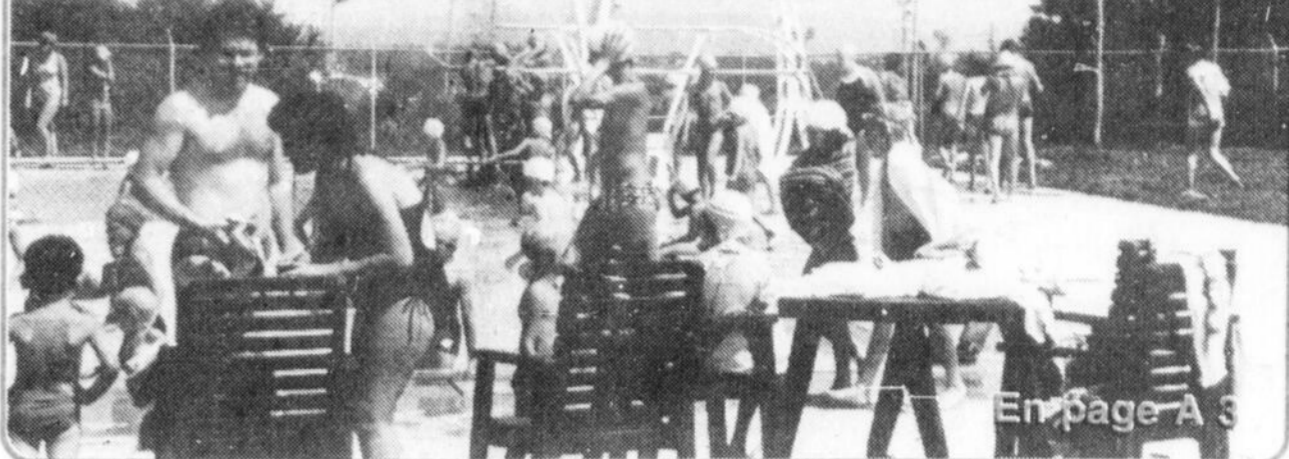


Près de la moitié des chômeurs dans la région sont âgés de 24 ans et moins. Etudiants qui viennent d'achever leur cours, jeunes travailleurs ayant été employés quelques mois, tous doivent compter sur des conséquences variées et qui ne colorent pas toujours leur ciel d'un bleu azuré et bucolique. Le recours à l'assurance-chômage, par ailleurs, est pour eux plus difficile, depuis la mise en vigueur de la loi C-14.

Lire en page A 5

Les terrains de jeux

Hier et aujourd'hui



En page A 5



TORCHE VIVANTE — Le cascadeur australien Grant Page, les habits enflammés au napalme, démontre à Hollywood sa nouvelle technique, pour les figurants dans un nouveau film intitulé "La ville en flammes". Page remplit le rôle de coordonnateur des cascadeurs dont plusieurs jouent les torches vivantes dans ce film.

(Photolaser PA)

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 249

Mardi 31 juillet 1979

20 pages

25¢

Tél.: PUBLICITE 545-4474 REDACTION 545-4480 ABONNEMENT 545-4664 ANNONCES CLASSEES 545-4895

Pour les élections

Jonquière divisée en quatorze districts

JONQUIERE (CF) — Le conseil de Jonquière a adopté hier soir le nouveau plan de subdivision de quartiers, qui prévoit la présence de quatorze districts électoraux.

Le conseil a du même coup accepté de se soumettre à la loi 44, concernant les élections municipales. Cette loi, rappelons-le, encourage notamment la présence de partis politiques municipaux, en prévoit le financement et régit les dépenses électorales.

La ville de Jonquière publiera au cours des prochains jours le plan de division des nouveaux districts électoraux. Les citoyens-votants ont une dizaine de jours à compter de la date de cette publication, pour le consulter et s'y opposer s'ils jugent bon de le faire.

Si une centaine de citoyens manifestent leur opposition au plan tel que soumis, la loi prévoit l'obligation, pour la Commission de révision des districts électoraux, de tenir des audiences sur le sujet. La commission peut par la suite recommander des modifications au conseil de la ville, mais elle ne s'en trouve pas tenue par la loi.

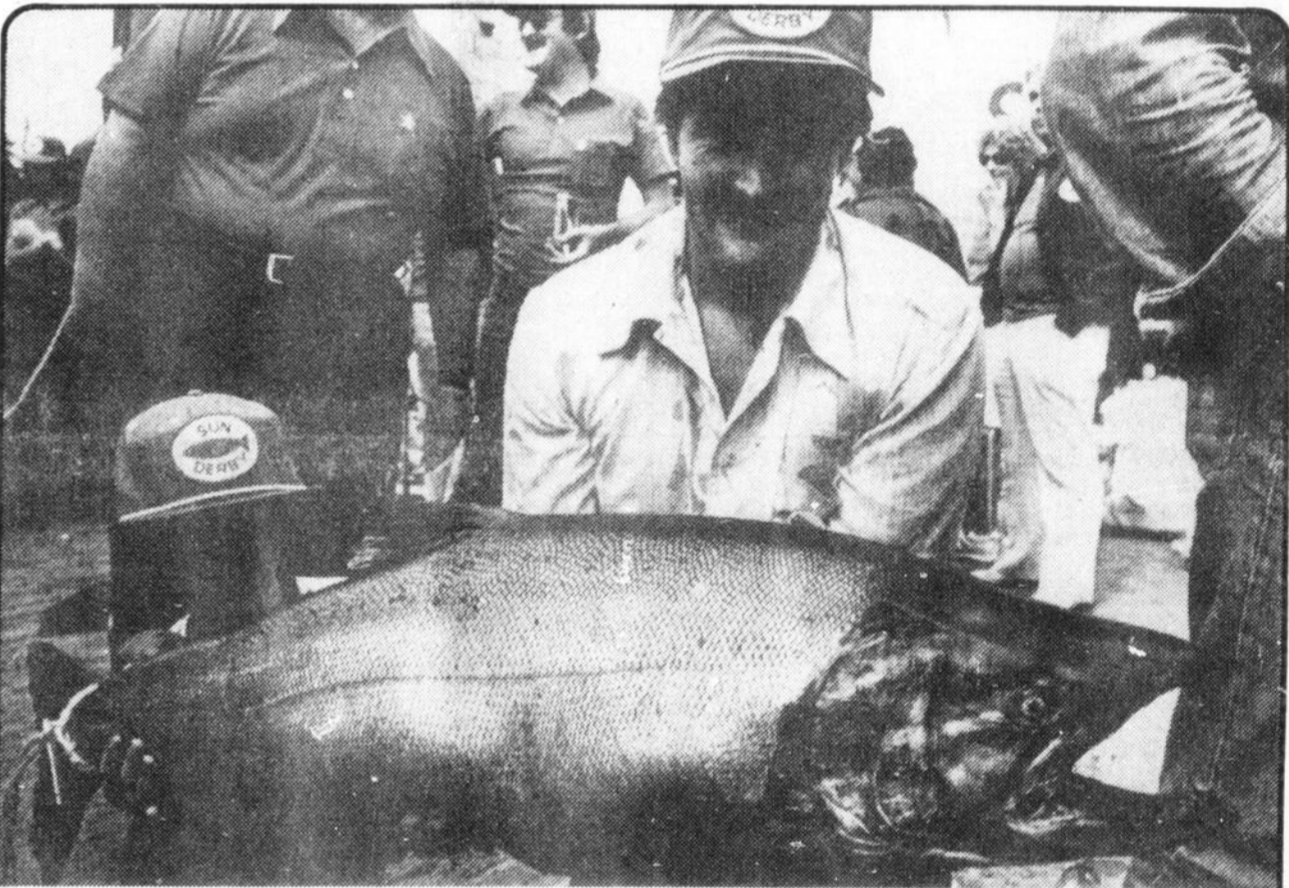
Comme on l'a déjà indiqué lors d'une précédente réunion du conseil, la nouvelle subdivision enlève un représentant au secteur Kénogami, tandis qu'elle en ajoute un au secteur Anvida. Il s'agit du représentant du secteur Saint-Jean-Eudes. Le secteur Kénogami comptera donc trois districts, celui de Jonquière six et le secteur Anvida cinq.

Dans au moins deux quartiers, des conseillers actuellement présents à la table des délibérations seront opposés les uns aux autres.

Dans Kénogami-Nord, MM. Henri Carrier et Jean Marchand se feront la lutte. La nouvelle division des quartiers, qui confie une représentation moins lourde à chacun des conseillers, a finalement incité M. Marchand à solliciter de nouveau les suffrages populaires. Il avait déjà laissé voir son intention de se retirer de la scène politique municipale.

On constatera un phénomène semblable dans le quartier numéro quatorze, secteur Saint-Mathias, où MM. Gérard Pelletier et Rosaire Villeneuve seront opposés.

Dans les autres quartiers, les conseillers en place, qui font équipes deux à deux jusqu'en novembre, ont plutôt opté pour la solution pacifique en sollicitant des nouveaux mandats chacun dans des quartiers diffé-



QUI DIT MIEUX — Il semble que le saumon soit de plus en plus rare dans nos rivières du Québec, du moins dans celles qui nous entourent, mais ce n'est certainement pas le cas dans le secteur de Vancouver! Le pêcheur chanceux, c'est Glen Kelly, de Maple

Ridge, B.-C. accompagné de son fils Lyle. La prise, un saumon de 37 livres et 12 onces capturé dimanche dans le cadre d'un tournoi de pêche organisé annuellement par le quotidien The Sun. Qui dit mieux? (Laserphoto PC)

Hausse du prix des aliments

en bref

Opposition du maire

Le maire Suzanne B.-Niquet a bloqué hier une proposition visant à faire effectuer un estimé préliminaire d'aménagement intérieur d'une bâtisse devant éventuellement servir de garage municipal.

En page A 2

Projet tué dans l'oeuf

Les délégués de l'AFPC ont repoussé hier lors de leur congrès, une proposition visant à la création d'un syndicat québécois. Le résultat n'a pas eu l'heur de plaire à la délégation québécoise et pour cause.

En page A 9

sports

Les Expos divisent

Les Expos ont divisé les honneurs d'un double, hier soir, devant les Cards de St. Louis.

En page B 1

Villeneuve instructeur

Jean-Marie Villeneuve succède à Carol Laberge derrière le banc des Marquis de Jonquière, de la Ligue junior "B" régionale de hockey.

En pages B 1 et B 3

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 7
- Bridge B 7
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finances A 7
- Horoscope B 7
- Mots croisés B 7
- Mot mystère B 7
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Autoroute

Tracé qui étrangle Ville de Jonquière

En page A 2

Asbestos Corp. essuie un deuxième échec

MONTREAL (PC) — La cour d'Appel a rejeté lundi une demande d'injonction interlocutoire de l'Asbestos Corp. Ltd qui aurait empêché le gouvernement du Québec d'exproprier son actif.

Le juge Albert Mayrand a décidé qu'il ne pouvait pas, seul, trancher; il faut trois juges, selon lui, pour émettre pareille injonction. Jeudi dernier, quand l'Asbestos a présenté sa requête, le juge Mayrand était seul en cour d'Appel, appelé d'urgence alors que ses collègues étaient en vacances.

La décision du juge Mayrand pourrait permettre aux avocats de

la compagnie d'inciter les trois juges à revenir sur le Banc pour entendre leurs arguments.

Le juge Mayrand a précisé que s'il avait eu juridiction, il aurait hésité à émettre une injonction parce que cela aurait équivalu à renverser un jugement d'un tribunal inférieur.

Mercredi dernier, la cour Supérieure du Québec rejetait une requête en injonction qui aurait pu valoir durant deux ans, jusqu'à ce que les tribunaux eussent décidé de la constitutionnalité de la loi d'expropriation du Québec.

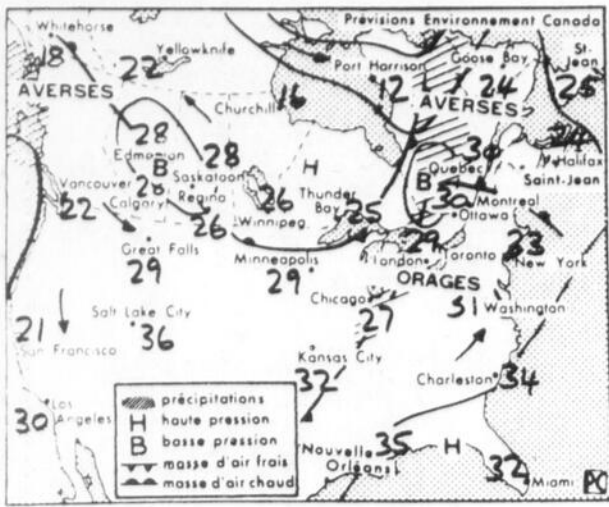
Vendredi, la compagnie s'adressait à la cour d'Appel pour deman-

der une injonction interlocutoire. Elle voulait ainsi se protéger contre une expropriation en attendant un appel de la décision de la cour Supérieure.

Bien que les décisions d'appel laissent le gouvernement libre de prendre en charge la compagnie, plusieurs personnalités officielles, dont le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ont laissé entendre qu'il n'était pas question pour le Québec de s'approprier prochainement l'Asbestos.

Hors de cour, même les avocats de la compagnie sont d'accord que l'expropriation n'est pas prochaine.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Léves, Laurentides: averse et possibilité d'orages, maximum 26.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: averse et possibilité d'orages, vents modérés, maximum 29. Mercredi: peu de changement.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: averse et possibilité d'orages, maximum 28. Mercredi: peu de changement.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement graduel, averse et possibilité d'orages en fin de journée, vents modérés, maximum 24. Mercredi: peu de changement.

dans le monde

TORONTO (PC) — Voici les températures observées dans les principales villes au cours des dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Vancouver	13	26
Victoria	11	25
Edmonton	7	23
Calgary	7	23
Prince-Albert	6	26
Saskatoon	13	25
Regina	14	23
Winnipeg	15	22
Churchill	11	13
Thunder Bay	12	17
Timmins	11	27
North Bay	14	26
Sudbury	15	27
Windsor	16	28
Toronto	19	28
Ottawa	16	30
Montréal	16	30
Québec	13	30
Fredericton	16	30
Saint-Jean, N.-B.	15	26
Moncton	17	27

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 06h45 (2m.2cm) et basse à 13h05 (.7cm). Elle sera à nouveau haute à 19h20 (2m.3cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h45 (1m.3cm) et haute à 08h00 (4m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 14h15 (1m.2cm) et haute à 20h30 (4m.5cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h05 (1m.2cm) et haute à 08h05 (3m.8cm). Elle sera à nouveau basse à 15h35 (1m.0cm) et haute à 20h35 (3m.9cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef/éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Maurice RIVARD

Alma et les environs: 562-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4864
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche: Jean-BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Un monomoteur effectue un atterrissage de fortune

SAINT-METHODE (MR) — Grâce à son habileté et à son expérience, un pilote de Jonquière s'est sorti sans une égratignure d'une situation plutôt délicate, en fin d'après-midi dimanche, à l'aéroport de Saint-Méthode au Lac-Saint-Jean.

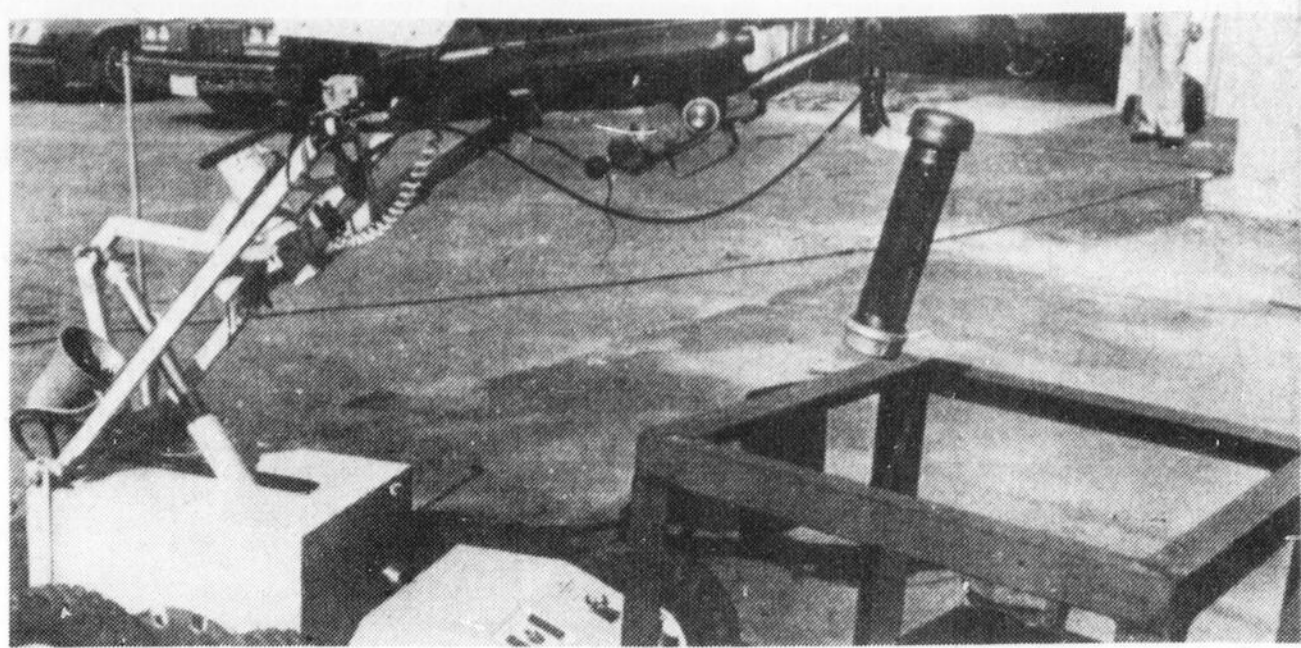
Il s'agit du docteur Fernand Groleau, qui était aux commandes de son appareil monomoteur de type Navion, en compagnie de trois autres personnes, lorsqu'au moment d'atterrir au petit aéroport de Saint-Méthode, son train d'atterrissage refusait de fonctionner normalement.

Une des roues restait carrément coincée dans son réceptacle de l'aile droite

de l'avion de type tricycle... Pendant que le pilote décidait de brûler complètement ses réserves de carburant avant de tenter un atterrissage de fortune, on appela sur les lieux les pompiers de Saint-Méthode ainsi que la Sûreté du Québec et des ambulanciers. Au cas où...

Quelques minutes plus tard, l'avion était amené doucement sur la piste, et sur deux de ses trois roues, finissait sa course dans le champ, en bout de piste.

Cela s'est fait si bien que les occupants n'ont absolument pas été blessés et que même l'avion n'a à peu près pas été endommagé; après les réparations d'usage, il était prêt à reprendre l'air!



ROBOT — La GRC a présenté à la presse, hier, le robot dont elle se sert déjà depuis longtemps pour désamorcer les bombes. Cet appareil a été fabriqué en 1976, coûte \$13,000 et procède au désamorçage en lançant un jet d'eau sous très forte pression. (Photolaser PC)

Tracé de l'autoroute 70

La décision du gouvernement réjouit très peu de citoyens

par Claude Fortin

JONQUIERE (CF) — Si le tracé qu'on a décidé d'adopter pour la future autoroute 70 rencontre certains intérêts, ce ne sont certainement pas ceux des citoyens de la ville de Jonquière, estime le maire Francis Dufour.

M. Dufour a exprimé cet avis hier soir, tout juste après avoir pris connaissance du fameux tracé, que le ministre des Transports vient de transmettre aux conseils municipaux concernés.

M. Dufour et le conseil de Jonquière s'en prennent au fait que le tracé finalement décidé étrangle littéralement le secteur urbain en venant rejoindre la route 170, à peu près à la hauteur du Mail 170.

Il ressort de l'intervention du maire Dufour que la décision du ministre n'a pas tenu compte, ou du moins pas suffisamment des représentations faites sur le sujet par la ville de Jonquière, pas plus que du plan directeur d'urbanisme de la ville.

"Si c'était pour tenir compte de deux ou trois personnes, c'est ce qu'on a fait", a lancé le maire avec un certain dépit. Il faisait allusion aux représentations de trois citoyens de Jonquière, dont deux agriculteurs, qui ont mené le combat, avec le support de l'UPA, pour qu'on évite de faire passer la route sur leurs terres.

La ville de Jonquière a l'intention de faire de nouvelles pressions pour que soit modifiée cette décision.

Nombreux cas de facultés affaiblies

CHICOUTIMI (MR) — Quelque 108 accidents de la route ont été signalés sur le territoire couvert par la Sûreté du Québec, dans la région, au cours des vacances de la construction.

31 personnes ont été blessées, et l'automobile a fait trois victimes. C'est ce qui ressort du bilan dressé par la force policière pour la période s'étendant du 15 au 28 juillet. Période qui correspond aux vacances des travailleurs de la construction, et de façon générale, au congé estival.

La Sûreté du Québec a distribué 1,550 contraventions, et conduit 61 personnes au test de l'ivresse. Le relationniste Jean Simard laissait savoir que les cas de facultés affaiblies avaient été fort nombreux cette année, par rapport à l'an dernier.

Notons que les différentes sûretés municipales de la région signalaient elles aussi un certain nombre d'accidents sérieux. A Jonquière et Alma, notamment, des accidents de la route ont fait deux morts au cours de cette période.

Opposition du maire Niquet à un estimé préliminaire d'aménagement

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Le maire Suzanne B.-Niquet oppose, hier soir, à faire faire un estimé préliminaire d'aménagement intérieur de la bâtisse Sylvestre pour fins de garage municipal.

En enregistrant ce refus avec le conseiller Laurent Gosselin le maire bloquait donc cette résolution qui était appuyée par les conseillers Yolande Simard et Jules Marceau.

Mme Niquet a dit pour sa part qu'un mandat a été confié à M. Marcel Boily pour une étude préliminaire et qu'il était préférable de commencer à négocier l'achat de cette bâtisse avant de faire quoi que ce soit. L'avis de M. Gosselin était similaire alors que le gérant J.-Paul Binet devait faire remarquer que la firme Tremblay, Rinfret et Tremblay faisait cet estimé gratuitement. De plus, un mandat avait été donné en comité.

Les dommages causés à l'immeuble seraient relativement peu élevés.

Feu sur la toiture

JONQUIERE (MR) — Fait inusité mais significatif, un incendie a éclaté, hier, dans une résidence de Jonquière, sous l'effet conjugué du soleil et de la chaleur qui régnait à ce moment!

L'incendie a pris naissance sur la toiture de la demeure unifamiliale de M. Charles-Hector Tremblay, de la rue Saint-Louis, dans le quartier Saint-Jean-Eudes, à Jonquière. Les flammes se sont déclarées dans l'enduit d'étanchéité devenu brûlant sous l'effet du soleil reflété par des plaques de métal agis-

sant un peu comme des loupes. Vers midi, les occupants de l'immeuble, qui étaient à travailler autour de la maison, voyaient bientôt de la fumée s'échapper du toit... Les pompiers de Jonquière étaient alertés, et sept d'entre eux, sous la direction du capitaine Ernest Boivin, venaient à bout rapidement de l'élément destructeur qui s'en est principalement pris à une lucarne du toit.

La compagnie Bell rapporte certains actes de vandalisme

MONTREAL (PC) — La compagnie Bell Canada a rapporté, lundi, certains actes de vandalisme qui ont eu pour conséquence de priver le téléphone des groupes d'abonnés dans certaines régions du Québec.

Dans la région de Hull, le bris de trois câbles a privé 600 abonnés de service téléphonique pendant la journée. Un groupe de 100 abonnés du nord de Montréal a subi le même sort pour la même raison. Enfin, au Saguenay, les 400 abonnés de la municipalité de Saint-

Ambroise devraient pouvoir mardi matin utiliser à nouveau leur téléphone.

Bell Canada a aussi rapporté avoir constaté lundi que des balles de fusil avaient endommagé les circuits de 600 lignes entre Terrebonne et Saint-Vincent-de-Paul, au nord de Montréal. Sans priver les abonnés de service, ce bris a toutefois contribué à ralentir l'acheminement des appels téléphoniques.

Dans tous les cas, la compagnie a chargé son service de sécurité de

mener des enquêtes, conjointement avec les corps policiers des territoires en question.

Du côté des services techniques, 1,425 membres du Syndicat des travailleurs en communication du Canada étaient en grève lundi, alors que 525 autres avaient été mis en lock-out par la compagnie. L'ensemble des techniciens de la région de Montréal était au travail. La compagnie de téléphone compte 14,000 techniciens au Québec et en Ontario, dont 3,000 dans la région de Montréal.

Au Canada

Retour prochain du cardinal Léger

YAOUNDE, Cameroun (PC) — Le cardinal Paul-Émile Léger a annoncé, lundi, son retour au Canada pour l'automne prochain.

Faisant visiter au premier ministre Joe Clark et à son épouse Maureen McTeer le centre pour handicapés qu'il dirige au Cameroun, l'ancien

archevêque de Montréal a dit espérer pouvoir venir en aide aux réfugiés de la mer en provenance d'Indochine.

Le centre du Cameroun, où on traite même des lépreux, sera donné au gouvernement du pays.

M. Clark et Mme McTeer font une

visite de 16 jours dans quatre pays, qui comprendra la conférence du Commonwealth de Lusaka, en Zambie, qui débute mercredi.

Le cardinal Léger a été longtemps considéré comme papable, jusqu'à l'élection de Jean-Paul II.

Coupable de fraude

QUEBEC (PC) — La compagnie Evaluation Saint-Maurice Inc. et son vice-président, M. Denis Hamelin, ont été reconnus coupables d'une fraude de \$28,179.59 au détriment des ministères québécois des Transports et des Finances.

Un récidiviste attendu ici et là

ALMA (MR) — Deux policiers de la Sûreté municipale d'Alma, les détectives Laval Côté et John Gallup, étaient à Toronto, hier, afin de procéder à l'interrogatoire de l'individu arrêté pour fraude dans la Ville-Reine, et soupçonné d'être l'auteur du cambriolage du bureau de poste, le 9 juillet.

On sait que la police de Toronto arrêta la semaine dernière ce Jon-

quiéris de 21 ans, après qu'il eut échangé des mandats-poste frauduleusement obliérés. La sûreté laissait toutefois savoir que le récidiviste ne pourrait comparaître immédiatement à Alma, puisqu'il doit auparavant faire face à la justice ontarienne.

La justice jeannoise n'est pourtant pas seule à attendre... La semaine dernière, son nom était ins-

crit au rôle de la Cour des sessions de Chicoutimi, en rapport avec une affaire de vol par effraction. A Québec, il serait également attendu pour des affaires du même genre...

Au bureau de poste d'Alma, lequel 735 mandats avaient été dérobés, ainsi que l'appareil servant à les valider, ce qui, théoriquement, pouvait faire encaisser aux cambrioleurs quelque \$140,000!

Le conflit à l'Alcan Une porte ouverte aux concurrents

CHICOUTIMI (CF) — Le conflit de travail qui persiste chez Alcan libère un marché mensuel d'une quarantaine de millions de livres d'aluminium au profit des manufacturiers américains, douloureusement touchés par la baisse de la demande du métal léger.

C'est le quotidien financier new-yorkais Wall Street Journal qui rapportait cette information en fin de semaine. Le journal estime toutefois que cette nouvelle ouverture ne fera que masquer pour quelques semaines encore les effets réels de la chute de la demande d'aluminium qui continue de s'accroître.

A Cleveland, le président d'Alcan

Aluminium Corporation, M. Roy Gentles, confirmait qu'un certain nombre de clients de sa compagnie avaient annulé leurs commandes. Ce geste, d'après lui, pourrait être le fait de clients qui vont encourager des concurrents dans le but de se soustraire à l'incertitude générée par le conflit chez Alcan.

Alcan Aluminium Corporation est une filiale d'Alcan Aluminium.

M. Gentles a cependant admis qu'il existait un ralentissement de la demande d'aluminium sur plusieurs marchés et que plusieurs clients pouvaient avoir simplement annulé leurs commandes, sans faire appel aux services de producteurs concurrents.

Celui-ci a tracé un tableau plutôt sombre des perspectives d'avenir de l'industrie de l'aluminium, prédisant qu'on pourrait bien devoir attendre le second ou le troisième trimestre de 1980 avant que ne s'amorce une reprise du marché de l'aluminium.

De son côté, un analyste financier d'une importante firme américaine spécialisée dans le domaine, M. Peter Merner, a souligné, la chute du prix de l'aluminium, passé en seulement trois semaines de 75 à 69 cents la livre, et émis l'opinion que ce mouvement à la baisse se poursuivrait pour quelques semaines encore.

FAPEL: pour une prise de conscience collective de la fragilité de la nature

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Un lac n'est pas une cuvette remplie d'eau mais un milieu venant en étroite relation avec la nature qui l'entoure. Pour plusieurs propriétaires de chalets, pour ne pas dire la majorité, l'idée de la cuvette était bien ancrée jusqu'à il y a quelques années. Au Québec, il existe une Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs.

Un nom qui est bien long, mais qui signifie qu'au Québec une fédération qui regroupe les propriétaires de chalets de 550 lacs, dont quatre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, parle d'environnement de leur lac.

Justement, les animateurs de FAPEL, Paul Desjarlais et Francine Ducharme ont rencontré samedi dernier une quarantaine de villégiaturés dans le secteur de Sainte-Rose-du-Nord. En fin de semaine prochaine, ils seront à Saint-Félix-d'Otis pour dispenser à nouveau de l'information sur l'environnement.

Les amateurs présentent un diaporama intitulé "moi, mon lac" et prononcent une brève conférence.

L'objectif est de démontrer aux propriétaires de chalets qu'un lac c'est vivant et que les multiples interventions sur le milieu naturel ont des conséquences sur la durée de la vie d'un lac.

Desjarlais et Ducharme ont parcouru plusieurs coins du Québec depuis le début de l'été. Ils n'hésitent pas pour dire que les lacs dans la région sont probablement les plus beaux en province. Ils constatent également qu'au Québec, 50 pour cent des étendues d'eaux douces sont passablement détériorées.

Comme en ville

De passage à Chicoutimi hier, les animateurs de FAPEL ont fait ressortir plusieurs problèmes de l'intervention humaine en pleine nature. Tout de go, il ne faut pas s'affoler car l'agrément de vivre en pleine nature pour un citoyen et la viabilité d'un lac sont tout à fait compatibles.

A la campagne par exemple, l'épuration des eaux doit se faire par infiltration dans le sol, donc la nécessité de grands terrains. Paul Desjarlais soutient que la plupart des

installations septiques des chalets sont inadéquates, ce qui contamine le lac par des bactéries coliformes. A plus de 1,000 coliformes par cent millilitres d'eau, la baignade n'est pas recommandée.

Une analyse de l'eau peut être faite lorsqu'une association active de villégiaturés en fait une demande écrite au programme des lacs de la direction générale de la nature au Service de protection de l'environnement du Québec. C'est un avantage de la fédération mais il faut être membre.

Un autre problème majeur est le déboisement. Avec l'idée d'égayer le terrain de son chalet, un villégiaturé coupe toute la végétation des alentours. Une chose qu'il ne faut pas faire et un jour on s'apercevra que le sol près du bord de l'eau s'affaisse.

En somme, FAPEL veut dispenser de l'information à tous les propriétaires de chalets pour garder en vie nos lacs qui, dans des conditions normales peuvent vivre entre 30,000 et 40,000 années. La caravane est dans la région encore pour une semaine.



CARAVANE FAPEL — Francine Ducharme et Paul Desjarlais de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs sont dans la région

pour une semaine encore. Ils incitent les propriétaires de chalets à se regrouper en association et parler de l'environnement de leur lac.

(Photo Karl Tremblay)

Subventions de recherches de \$141,500

CHICOUTIMI (GD) — La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi accorde des subventions de recherches totalisant la somme de \$141,500 pour l'année 1979-80.

Ce montant a été atteint hier alors que l'organisme a ajouté quelque \$38,000 aux octrois déjà votés en juin dernier. Cinq projets de recherches profiteront ainsi de cette tranche de \$38,000, ce qui porte à 18 le nombre de projets ainsi subventionnés par la fondation.

Projets conjoints

Trois subventions accordées hier iront appuyer des recherches bénéficiant

déjà d'une autre source de financement.

De ces projets conjoints, c'est celui présenté par M. Georges Gallagher qui reçoit la plus belle part, avec un octroi de \$15,000. Cette somme, s'ajoutant à celle accordée par le ministère fédéral de l'Agriculture, permettra aux chercheurs d'investir dans la construction de deux serres semi-commerciales mesurant 24 pieds par 100 pieds, à l'intérieur desquelles on procédera à une étude comparative d'opération.

Une des serres fonctionnera d'une façon traditionnelle, avec l'équipement courant pour ce genre d'installation, tandis que l'autre permettra de poursuivre les expériences en

concernant l'application des techniques de culture fruitière sous tunnel.

Le projet mis au point par M. Paul Meubus recevait hier une somme additionnelle de \$6,000, portant la contribution de la fondation à \$13,000. M. Meubus, qui étudie la métallurgie extractive par traitement dans un plasma, bénéficie de l'appui financier de la compagnie Alcan, cette compagnie ayant accordé un montant de \$37,700. Par ailleurs, l'Alcan a aussi

versé la somme de \$10,000 aux recherches de M. René Verreault portant sur le phénomène de l'inversion de température dans le Haut-Saguenay, la fondation octroyant hier quelque \$7,000.

Enfin, le projet de M. Louis-Marie Lalancette, portant sur la productivité du Lac-Saint-Jean, a reçu \$6,000, tandis que celui de M. Camil Legendre, une étude sociologique sur les travailleurs forestiers, bénéficie de \$4,000.

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS ET LACHANCE AVOCATS

Pierre Bergeron, C.R.
François Lamarre, L.L.L.
Guy Wells, L.L.L.
Claude Gauthier, L.L.L.
François-G. Tremblay, B.C.L.
André Tremblay, L.L.B.

Michael Cain, C.R.
Paul Casgrain, L.L.L.
Carl Lachance, L.L.L.
Pierre Simard, L.L.L.
Réjean Beaudoin, B. Adm., L.L.B.
Rita-V. Allaire, L.L.B.

110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296



REINE — La piscine a remplacé la rivière de notre enfance, mais la baignade reste la reine dans le royaume de l'été, et dans le cœur des enfants du terrain de jeux.

(Photo Réal Tremblay)

"Animation-récréation" fait la joie des p'tits... et des grands

par Gérard Duhaime

CHICOUTIMI — Mais que sont-ils devenus les terrains de jeux de notre enfance que nous fréquentions, heureux du bonheur simple des enfants (j'ai déjà lu ça quelque part et si c'est pas original, c'est en tout cas bien joli), pendant les jours sans cela vides de nos étés de jeunesse? Ils se portent pas mal merci, bien que les rivières aient été remplacées par les piscines chlorées. Ils se portent très bien merci. Et pour en prendre le pouls nous avons visité un de ceux-là, choisi tout à fait arbitrairement, et qui a la particularité, signe des temps, de n'en être pas un comme les autres mais où le jeu règne toujours sur le royaume de l'été, comme à l'époque où, l'en souvenir-il, nous vaquions dans la coulée de l'école-en-haut...

Des jeux nouveaux

"Oui! j'ai fait du tir à l'arc pis du canoé-kayak!" Le visage épanoui, un petit gars avec des belles dents nouvelles, m'apprend qu'il a connu des sports avec lesquels il n'était pas familier.

C'est au reste une des visées du projet mis sur pied par le service des loisirs de la ville de Chicoutimi, un projet de plein air qui s'adresse aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Si on ne fait plus l'élection d'un maire et d'une mairesse, dans nos terrains de jeux (dans celui-là en tout cas), et si les élus ne lancent plus du haut du balcon des morceaux de tire dorée, on apprend aux enfants les rudiments de jeux dont nous, les adultes, connaissons même pas l'existence, à l'époque de notre enfance docile.

Les huit moniteurs du projet subventionné "Animation-récréation" accueillent au cours de la saison trois groupes d'enfants, de provenance diverse, âgés de 5 à 13 ans, et un dernier groupe de

grands, de 14 à 17 ans. Au programme: les mille ressources du ballon (prisonnier, botté, sauté, football, qu'est-ce-qui-l'a-Marie-Stella-en-chocolat, etc.), les jeux de mouchoir, de drapeau, de cachette, le tir à l'arc, le canoé-kayak et la baignade en piscine.

Les activités (auxquelles il faut ajouter le bricolage) se déroulent dans quatre des parcs de la ville de Chicoutimi, qui accueillent ces centaines d'enfants disponibles à la récréation à perpétuité. Mauvais temps? Les locaux s'ouvrent, et les jeux reprennent dans le sous-sol d'une école.

Une expérience

Les groupes qu'accueillent les moniteurs, quatre gars et quatre filles, fréquentent ce "terrain de jeu", fugace comme l'été, pendant deux semaines, sauf exception. La formule constitue en fait une expérience tentée par la ville de Chicoutimi et qui pourrait bien être répétée, à titre d'activité incluse dans la programmation estivale permanente, si elle s'avère positive (comme tout semble l'indiquer).

Les moniteurs, des étudiants universitaires, possèdent déjà des expériences diverses de contact avec les enfants. Ils s'appliquent à faire de ces journées de vacances une espèce de cadre souple à l'intérieur duquel on suggère des activités: pas de discipline de fer, pas de règles bénédictines, mais une surveillance attentive aux écarts des joueurs.

Les terrains de jeux (celui-là en tout cas) sont toujours habités par les mêmes enfants et les mêmes moniteurs et sont toujours réchauffés par le même astre du jour qui répand sa chaleur (je l'ai déjà entendu quelque part, celle-là aussi). Les rires restent identiques, bien que des jeux nouveaux se soient ajoutés, bien que les feux de joie se soient éteints depuis un moment. Que voulez-vous, c'est l'époque qui veut ça, mon bon monsieur.

De quoi raviver l'entrepreneurship des hommes d'affaires de la région

CHICOUTIMI (GL) — Dès septembre, la Société d'expansion économique du Saguenay disposera d'un guide pratique et concis sur la démarche la plus sûre pour lancer une entreprise. Un travail réalisé par des étudiants en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Comme l'expliquait hier M. Claude Lavoie de la SEES, organisme qui a parrainé ce projet Jeunesse Canada au travail qui emploie trois étudiants durant la période estivale, plusieurs personnes sont désabusées par un échec dans le domaine des affaires.

La réalisation de ce guide pratique va permettre d'inclure dans une

même publication une foule de conseils pour partir en affaires. Le document s'adresse évidemment à des personnes qui ont l'intention d'opérer une petite entreprise ou une de type artisanal.

Souvent, selon M. Lavoie, des personnes qui se lancent en affaires subissent les contraintes de leur propre initiative. Au début tout marche bien et soudain les choses commencent à se détériorer. "Bien que la personne y mette beaucoup de volonté, des principes de bases n'ont pas été respectés. Après un échec, les gens sont désabusés", soutient M. Lavoie.

Avec la réalisation de ce petit guide, les personnes qui se présen-

teront à la société auront au moins un outil de base leur permettant de mieux connaître le défi qui les attend.

Les trois étudiants, Jocelyn Maltais, Pierre Pedneault et Maurice Coué sont supervisés dans leur travail par un professeur en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Par ailleurs, la Société d'expansion économique de Chicoutimi travaille sur un dossier visant à réaliser son profil économique de la ville de Chicoutimi. Ce projet fournira des détails sur les caractéristiques économiques de cette municipalité, et pourra toujours servir à vendre ce secteur aux investisseurs.

Le midi au Fiacre

menu à \$4.95*

Bar salade (à volonté)
Pain et beurre, pomme de terre
Tranches de rôsbif, ou boeuf Bourguignon, ou petit steak, ou filet de sole, ou poisson frais du jour
Café et dessert du jour

Reservations: 549-6244

LE FIACRE
1303, boul. Talbot, Chicoutimi

* Plus taxe

CAROL VACHON
B.L.L. D.D.N.
NOTAIRE
Conseiller juridique
443, rue Racine est Chicoutimi
Tel.: 549-9718

commentaire

La FSSA est une nouvelle victime des Arabes

Quand, en février dernier, les salariés de l'aluminium, membres de syndicats constituant la FSSA, présentèrent à l'employeur, Alcan, leurs demandes pour le renouvellement du contrat de travail, l'industrie en général et l'entreprise en particulier, connaissent une prospérité sans précédent.

Puisque les producteurs d'aluminium du monde libre étaient devenus



gabriel berberi

incapables de suffire à la demande, la partie ouvrière se retrouvait en bonne posture pour revendiquer. L'assurance et l'optimisme manifestés par les syndiqués et leurs négociations se révélaient alors pleinement justifiés.

La plupart des observateurs se disaient, eux aussi, que les dirigeants et les actionnaires de la société Alcan ne pouvaient se permettre d'irriter leurs employés en risquant ainsi une trop coûteuse interruption de la production, à cause de la vigueur exceptionnelle du marché.

En 1976, la grève de plus de cinq mois dans les alumineries québécoises avait finalement "profité" à la compa-

gnie, dans le sens que ses réserves de métal invendu étaient considérables à cette époque. Etant donné la rareté de l'aluminium sur le marché, vers la fin de l'hiver dernier, on s'accordait généralement pour dire que les personnes possédant des capitaux investis chez Alcan auraient tout à perdre dans un nouvel affrontement prolongé.

La grande vitalité de l'industrie de l'aluminium, si précieuse pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où sont concentrées ses principales installations de production, s'est apparemment maintenue jusqu'en avril. A ce moment, la Californie devient le premier Etat à vivre une violente crise aiguë du pétrole; la hausse désordonnée des prix s'accompagne d'une pénurie engendrant la panique dans les principales villes surtout.

Au cours des jours et des semaines qui suivent, l'affolement collectif se propage dans toutes les régions des Etats-Unis. Une foule de consommateurs américains réagissent sévèrement à l'insuffisance de carburant. Plusieurs personnes effrayées mettent au rancart des projets de voyages. Des milliers d'autres décident de ne pas acheter la voiture neuve qu'ils convoitaient ou de différer l'acquisition de la roulotte, du campeur motorisé, etc.

Ces restrictions que s'imposent les consommateurs ne tardent pas à avoir

des conséquences néfastes sur les industries de base comme celles de l'acier et de l'aluminium. Mais la première nouvelle énumérant les indices de cette profonde récession économique aux Etats-Unis, ne parvient à la région que trois semaines après le déclenchement de la grève générale dans les trois alumineries de l'Alcan, à Beauharnois et à Jonquière.

Au début, les représentants de la FSSA se disent incroyables. Ils laissent entendre que la compagnie est à la source de la diffusion de ces renseignements trompeurs, destinés à ébranler la volonté des grévistes. Leur méfiance se comprend assez aisément: comment se fait-il qu'une industrie qui vient de fracasser des records de ventes et de rentabilité, s'écroule subitement?

Toutefois, M. Jean Halley et ses coéquipiers de la FSSA ont été bien obligés d'admettre, la semaine dernière, que la récession économique existe réellement aux Etats-Unis, par suite de la publication d'une nouvelle émanant de l'agence spécialisée Dow Jones, de New York. Entreprise qui est maintenant très diversifiée, Dow Jones fournit habituellement les indices les plus fiables sur les valeurs mobilières et les tendances des marchés. La semaine dernière, Dow Jones confirmait la dégringolade spectaculaire et inat-

tendue de l'industrie de l'aluminium, telle que décrite par The Wall Street Journal, également de New York, le 22 juin.

Aujourd'hui, les négociateurs de la FSSA reconnaissent que l'industrie de l'aluminium est plongée dans une crise. Ils ajoutent cependant que cette situation est passagère. Pourtant, des spécialistes affirment au contraire que la récession ne fait que commencer... Les inventaires anormaux d'autos neuves et les congédiements massifs effectués par les constructeurs de véhicules démontrent que la récession économique des E.-U., laquelle débordé inévitablement sur le Canada, n'est pas un coup monté par l'Alcan. Dans ce contexte, le conflit dont l'impasse majeure porte sur les salaires, ne sert la cause que des producteurs américains d'aluminium. Il importe que les deux parties reprennent les pourparlers au plus vite afin de ne pas empirer leur sort respectif.

parole aux lecteurs

Les services essentiels sont une imposture

Une fois de plus, nous nous sommes laissés embarquer dans la galère des abstractions. On est toujours partant pour les abstractions: liberté, loterie, instruction gratuite.

Cette fois-ci, on s'est laissé blouser par l'abstraction des "services essentiels". Comme si on pouvait faire confiance aux syndicats ou aux commissions d'enquête. Les commissions d'enquête enquêtent quand t'est mort et les syndicats diront n'importe quoi, on le sait.

L'affaire est pourtant simple: ou bien les services offerts en temps normal sont tous nécessaires ou bien on en offre trop.

Il est possible qu'on en offre trop: les syndicats sont habiles à inventer des jobs protégés. Mais alors, si on enlève ce qui est de trop, l'essentiel n'est pas touché.

L'énormité du piège où nous sommes tombés consiste en ceci: une grève, c'est supposé faire mal à plus ou moins long terme. Or, à qui une grève dans les hôpitaux peut-elle faire mal?

Elle ne peut faire mal ni au gouvernement, ni aux employeurs. Elle ne peut donc faire mal qu'aux malades.

Attardez-vous à ceci: par définition, dès son principe et à chaque minute de sa durée, une grève dans les hôpitaux ne peut faire mal qu'aux malades.

Et nous avons laissé faire ça. Dans la loi d'abord; dans les faits ensuite.

Vous allez dire: "Le gouvernement ne peut pas retirer ce droit de grève". C'est faux. Il le peut. Un gouvernement gagne une élection là-dessus à 90%.

Mais alors, pourquoi la volonté populaire ne s'exprime-t-elle pas tout de suite si elle est si forte et si unanime? Elle s'exprime mal parce qu'il n'y a pas de structures appropriées. Protester dans les journaux? C'est difficile, c'est fatiguant, et, de toutes façons, bien peu en sont capables. Manifester? Ou et comment? C'est toujours les "autres" qui sont malades. Rationnez l'essence, et vous avez une émeute dans trois jours. Bafouez les malades, et vous n'avez rien. Foncez en auto dans un tas de grévistes hilares, qui vous empêchent de visiter vos malades ou d'en prendre soin, et vous vous ramassez en prison. Ça s'est vu. Quant aux mala-

des, ils ne peuvent évidemment rien. Quand on est malade, de quoi est-on capable? On marine dans sa pisse et dans son angoisse.

L'angoisse: on manque d'imagination à ce sujet. Qui peut dire l'angoisse du grand malade qui se demande s'il sera couvert par "les soins essentiels"? Ou de celui qui doit entrer à l'hôpital et qui ne sait pas s'il sera admis? Quand tu cherches ton souffle, tu paniques vite.

Il n'y a vraiment qu'une chose à faire: interdire la grève dans les hôpitaux.

La bonne conscience occidentale et québécoise s'émeut, ces semaines-ci, sur le sort des réfugiés du Vietnam. Voici des personnes qui ont tout perdu, qui sont privées de tout et donc de soins médicaux, bien sûr. On s'émeut.

Ici, tout est offert, et on laisse une poignée de syndiqués interdire ou réduire l'accès aux services hospitaliers. Il est terrible que des gens meurent faute d'hôpital; il est aussi terrible, et plus bête, que des gens meurent parce qu'on interdit aux citoyens l'accès à des services qui existent et qui sont payés par eux.

Ici, on m'attend sans doute: "Prouvez-nous qu'il y a eu des morts attribuables aux grèves. Sortez les cadavres". (1).

C'est coton. Le ministre Lazure va encore nous dire que le ralentissement (dans la bouche d'un ministre, une grève s'appelle un ralentissement) n'est pas pire que le ralentissement durant les week-ends ou pendant la période des Fêtes. Et Gérard Picard, qui est un ancien chef syndical, et persécuté sous Duplessis, finira encore par nous faire croire que les vrais coupables, ce sont les médecins. On peut pas avoir plus fiable que Gérard Picard. Il prouve, lui, n'importe quand, qu'une grève dans les hôpitaux, ça nuit pas aux malades.

Je sais qu'on ne prouvera pas facilement que tel ou tel est mort à cause de la grève. Imaginez l'hypocrisie que la mauvaise foi d'une telle objection, pourtant sans cesse ramenée par les syndicats et le gouvernement.

Des centaines de chercheurs mettent des années à établir un lien entre le cancer du poumon et l'usage du tabac. Et ce n'est qu'un lien statistique: on ne peut pas relier avec certi-

tude le cancer de tel patient à son habitude de fumeur. Et on nous demande de prouver que telle personne serait morte à cause de la grève!

Même devant un cas tout chaud, personne ne posséderait les moyens de prouver, à la confusion des syndicats, que telle mort est attribuable à la grève. Il y a pourtant une évidence qui est celle-ci: les hôpitaux sont nécessaires. Ils sauvent ou prolongent des vies. Qui peut nier cela? Et alors, symétriquement, quand on les ferme ou quand on en réduit l'accès, on supprime ou on raccourcit des vies.

J'ai longtemps été dans les hôpitaux, du temps qu'il n'était pas question de grève. On y mourait par fatalité; on n'y mourait pas par idéologie.

J'y reviens comme à une incantation: les hôpitaux, quand ils fonctionnent normalement, sauvent ou prolongent des vies et quand ils sont en grève, des vies sont sacrifiées ou écourtées.

Il y a bien une objection que le ministre Lazure ou les syndicats n'ont pas encore sortie: "La fin de semaine de la Fête du Travail fait plus de victimes que la grève". Aux USA, les "faucous" disaient, eux, que la route faisait annuellement plus de victimes (américaines) que la guerre au Vietnam. Le gouvernement américain a quand même arrêté la guerre.

Ouais! Si le droit de grève

dans les hôpitaux était retiré, les syndicats ne seraient pas contents. Ils diraient: aujourd'hui, les hôpitaux; demain, les écoles. Et pourquoi pas les Postes et les fossoyeurs?

Ma réponse, là-dessus, est irrecevable pour le moment. Je pense, en effet, que le droit de grève n'a rien de sacré; qu'il est devenu une survivance dépassée. Je sais aussi que les dinosaures ont mis du temps à s'apercevoir qu'ils devenaient trop gros et vraiment trop bêtes.

Note:

(1) Dans Le Quotidien du 21 juillet, un communiqué du "Conseil des services essentiels" déclare que j'ai "dramatisé la situation". On dit, notamment, que mon confrère "a reçu tous les soins requis par sa condition".

Dans l'article publié dans LE DEVOIR du 20 juin, je ne disais pas que mon confrère avait été maltraité. Je suivais d'ailleurs le cas heure par heure, si je peux dire. Je dénonçais la grève en soi, et je dénonçais le "pouvoir de police" que les syndicats s'arrogeaient auprès des visiteurs. Or, le Conseil des services essentiels enquête sur un cas précis dont je n'avais pas parlé; ne dit rien de ma connaissance sur les autres cas mentionnés; ne parle pas du pouvoir de police qu'usurpent les syndicats. Il dit que je dramatisais. C'est clair: la grève ne nuit pas aux malades. Surveillez bien: vous ne trouverez personne chez les "officiels", qui dira le contraire.

Jean-Paul Desbiens.
Lettre au "Devoir".

CJAB n'innove pas

Depuis peu de temps, une nouvelle station radiophonique a fait son apparition dans la région. De type FM (sic), elle devait contraster avec ce qui existe présentement au niveau de la radio locale. Malheureusement, il n'en fut rien, si ce n'est pour le temps d'antenne consacré à la publicité.

Jusqu'ici, elle n'a fait que récupérer Roger Laurendeau et sa collection de disques. Encore heureux que ce monsieur soit un fan des Beatles, car l'échec serait total. Entendre Pierre Lalonde, Fernand Gignac ou Joe "Commercial" Dassin plus souvent qu'autrement, il n'y a rien de bien original.

Devant une telle orientation, il ne serait pas surprenant d'entendre une conversation entre Madame Savard (ex-vedette des ondes) et Sieur Laurendeau. Ceux qui se rappellent avec nostalgie des bonnes vieilles lignes ouvertes de CJMT ou CKPB seraient moins déçus.

En attendant, la véritable musique FM, on devra se contenter du "Captain Rock" et du "SLC". Ces émissions ont au moins le mérite d'atteindre l'auditeur qu'elles visaient au départ.

Laval Tremblay,
404, Jacques-Cartier E.,
Chicoutimi.



(Photo: Jacques Desbiens)

La fourchette est un ennemi redoutable

J'ai beaucoup apprécié la critique intelligente et éclairée qui fut publiée dans cette chronique le 20 juillet, par M. Jacques Tremblay. C'est la première fois que je lis une critique qui s'en prend fortement à une manière de penser sans pour autant diminuer ou descendre la personne qui en est l'auteur. Bien que je ne suis pas d'accord complètement avec le point de vue de M. Tremblay, je ne peux me garder d'éprouver une certaine sympathie pour lui.

Je ne crois pas, comme mon critique semble me l'accorder, aux vertus magiques des aliments naturels.

Ce que je crois plutôt, c'est que la manière dont l'homme se nourrit actuellement est irrationnelle et peu intelligente. Pourquoi? Eh bien! parce qu'il ne fait pas attention à tout ce qui entre dans son estomac. Comme si celle-ci était une véritable poubelle et en ne sachant même pas si elle pourra "venir à bout", pendant toute une vie, des aliments qui y pénètrent. Autrement dit, on ne goûte et pense qu'en fonction du palais.

Plusieurs recherches ont été effectuées par des docteurs qui ne sont pas bornés à l'utilisation des drogues pour soulager les malades. Ils en ont conclu, avec certitude, que l'estomac ne peut pas accepter plus de trois ou quatre ca-

tégories d'aliments au même repas. Il serait intéressant d'entrer plus dans les détails, mais je dois restreindre mon droit de réplique.

Je n'ai jamais entendu dire non plus que le système digestif était conçu pour accueillir des substances chimiques. Parlant de quantités infimes d'hormones, d'antibiotiques et d'autres produits de laboratoire, il me semble, à moi du moins, qu'ils sont au contraire beaucoup plus dangereux qu'on ne peut le croire. Ces produits, au lieu d'avoir une influence sur la digestion, prennent contact avec les glandes du corps. Ce contact, après plusieurs années de même alimentation occasionne un débâtement dans le fonctionnement de ces glandes et même d'autres organes essentiels (foie, pancréas, reins).

En ce qui concerne l'affirmation du physiologiste français Claude Bernard: "Tout est poison, rien n'est, tout dépend de la dose"; j'avouerai qu'elle me fait peur. J'espère en sachant cela, rester critique vis-à-vis ma nourriture et continuer à regarder ce que contiennent tous les produits que je consomme.

Pour le sucre blanc, je dirai que lorsqu'il est ingéré avec d'autres aliments, quels qu'ils soient, il engendre une digestion plus

laborieuse, du fait que les enzymes permettant d'assurer la digestion ne sont pas les mêmes et ne sont pas de la même force que pour les autres aliments. Ce qui entraîne de la putréfaction intestinale, diarrhée, constipation. Vivez sans vous en préoccuper toute votre vie et vous m'en reparlez plus tard.

Je dis donc qu'il importe

de plus haut point d'ingérer de la nourriture de première qualité et ce, dans une variété moindre, pour en permettre une assimilation plus facile, plus courte et plus complète.

Yves Boudreaux,
502, Wholer, Arvida,
G7S J3B.

Le 26 juillet.

L'entreprise précise

Le bureau de direction de Jonquière-Loisirs, propriétaire du Palais des Sports de Jonquière, à son assemblée mensuelle de samedi dernier, a pris connaissance de la déclaration de M. le maire Francis Dufour, soit par les médias d'informations, presse parlée et écrite, concernant l'achat ou la municipalisation du Palais des Sports.

Par la présente, la direction du Palais des Sports déclare ce qui suit: "Contrairement à ce qui a été déclaré, que la ville verse \$120,000 par année au Palais des Sports pour l'utilisation de la glace, Jonquière-Loisirs tient à préciser qu'elle a reçue en 1978, la somme de \$77,570.52, pour sa location de glace au hockey mineur et autres, soit \$55.55 de l'heure.

Par contre: Jonquière-Loisirs a retourné à la ville sous diverses formes de paiement (eau et électricité, taxe foncière, taxe d'amusement, services et

autres), la somme de \$40,383.91, ce qui n'est pas le cas pour les deux édifices municipalisés de Jonquière, soit le Foyer des loisirs d'Arvida et le Pavillon sportif de Kénogami. Pour des services analogues et de très bonne qualité, la ville n'a déboursé que \$37,366.61.

De plus: Jonquière-Loisirs paie ses taxes scolaires, et met à la disposition de la population ses deux terrains de stationnement, soit celui de la rue Pelletier (Chevalier de Colomb) et celui de la rue Sir W. Laurier (Stade Desmeules).
JONQUIERE-LOISIRS
SUBIT L'INFLATION COMME TOUS LES CITOYENS ET TIENDRA UNE CONFERENCE DE PRESSE, DONNANT PLUS DE DETAILS SUR SON ADMINISTRATION AU DEBUT DE SEPTEMBRE PROCHAIN.
JONQUIERE-LOISIRS,
P.-E. Gilmard,
secrétaire-trésorier.



JEUNES — Près de la moitié des personnes qui se présentent au Centre d'emploi du Canada sont âgées de 24 ou moins. "C'est un fait reconnu que les jeunes de 24 ans et moins constituent toujours la grande majorité des chômeurs." (Photo Karl Tremblay)

Ce pays en chômage (2)

La moitié des chômeurs ont moins de 25 ans

par Gérard Duhaime

CHICOUTIMI (GD) — Les chômeurs de 24 ans et moins au Saguenay-Lac-Saint-Jean représentent quelque 45 pour cent de l'ensemble des chômeurs de la région. S'il faut en croire les données que nous révélions hier, au moins 9,000 jeunes travailleurs de la région vivraient en ce moment l'expérience du chômage.

"C'est un fait reconnu, nous affirmait un de nos informateurs, que les jeunes de 24 ans et moins constituent toujours la grande majorité des chômeurs." Un autre indiquait que la proportion peut varier entre 40 et 50 pour cent, tandis que l'organisme gouvernemental Statistique Canada évalue, au printemps, cette proportion à 47 pour cent. Des chiffres de juillet 1978 sur lesquels nous avons pu mettre la main révèlent enfin qu'à cette époque encore récente, 40,5 pour cent des prestataires d'assurance-chômage dans la région se situaient dans cette catégorie d'âge, dont 60,4 pour cent d'hommes et 39,6 pour cent de femmes.

Pourquoi les jeunes

Au Québec, un travailleur de 24 ans ou moins sur cinq est chômeur. Les jeunes sont donc, plus que toute autre catégorie, touchés par le chômage. Pourquoi les jeu-

nes? La question, vaste, soulève de multiples réponses. L'incapacité du système économique de permettre de jouir du droit au travail reste un élément de réponse, qu'il faut compléter par le fait qu'une large proportion de ces chômeurs terminent ou abandonnent leurs études. Les caractéristiques propres de l'économie régionale et québécoise doivent aussi être évoquées.

Plus qu'ailleurs au Québec, l'économie est ici monolithique, c'est-à-dire peu diversifiée: les activités du papier et de la première transformation des métaux occupent quelque 70 pour cent de la main-d'œuvre manufacturière. En outre, la construction, qui constitue un fort bassin d'emplois pour ces travailleurs, est un secteur particulièrement touché par le chômage, en période économique défavorable. L'économie régionale présente aussi la caractéristique d'être extravertie, son développement étant fonction en bonne partie des besoins extra-régionaux. Sa stagnation, consécutivement, est moins fonction du manque de dynamisme interne que du ralentissement de l'économie québécoise, voire canadienne ou occidentale, en général. Or, un facteur central de l'intégration des jeunes au travail est ce développement.

Structurellement, l'économie régionale peut donc être qualifiée de dépendante, partie d'un Qué-

bec qui présente des caractéristiques semblables. On peut en prendre pour indice sur le taux généralement élevé, au Québec, du chômage des 24 ans et moins.

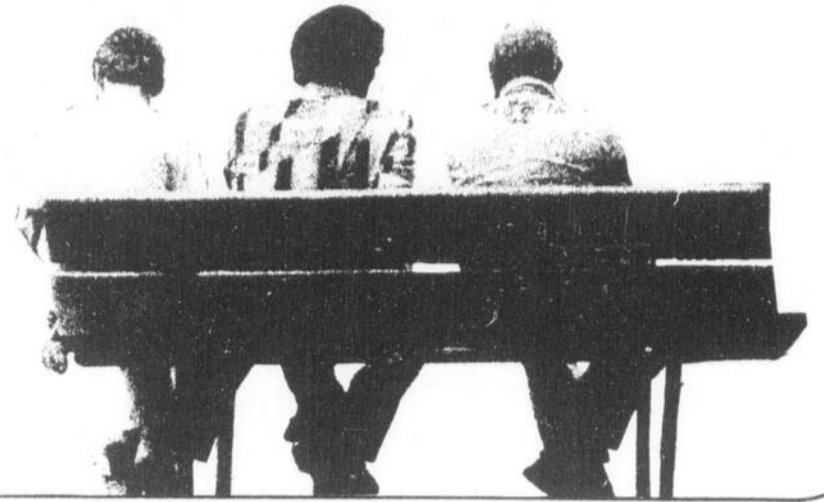
Des conséquences

Cette situation entraîne inévitablement des conséquences, dont certaines sont très connues: l'exode des jeunes travailleurs pour d'autres régions reste une réalité, bien qu'il demeure difficile de cueillir des données très précises sur le sujet. La région de sept-illes, la Jamésie et Montréal sont souvent, cités par exemple, comme régions d'accueil, permanentes ou temporaires. Les

provinces canadiennes où le taux de chômage est peu élevé comptent aussi, comme des régions américaines (la Louisiane).

Par ailleurs, la situation réservée aux jeunes travailleurs qui franchissent le seuil des bureaux où on délivre les prestations d'assurance-chômage laisse songeur: avec la mise en vigueur de la loi C-14, dite "Loi Cullen", les restrictions nouvelles élimineront des listes de 263,000 prestataires; ce créneau est particulièrement visé.

Le fait reste alarmant quand on sait que les quelque \$5,6 millions consacrés par le fédéral à la création d'emplois dans la région cette année n'occuperont que 900 chômeurs.



Chez Bell

Les techniciens regagnent le travail

CHICOUTIMI (CF) — Le retour au travail des 240 techniciens de Bell Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est effectué sans incident hier matin, après un lock-out qui aura duré une semaine.

Seule une trentaine de membres de syndicat ont cru bon de manifester leur présence d'une façon un peu plus spectaculaire, en défilant pendant quelques minutes dans les rues de Jonquière à bord de véhicules de la compagnie. "Ils se rendaient déjeuner ensemble", de lancer un porte-parole syndical.

Hier, le président régional du groupe, M. Réal Martin, n'a pas caché sa satisfaction devant la décision des 7,000 téléphonistes de Bell Canada, employés au Québec et en Ontario, d'adhérer au Syndicat des travailleurs en communication du Canada. Cette adhésion porte à 22,000 les effectifs du STCC chez Bell.

M. Martin a indiqué que cette décision inciterait le syndicat à se pencher sur une réévaluation de sa stratégie de négociation au cours des prochains jours.

Les téléphonistes, dont le contrat est lui aussi expiré, se sont prononcées dans une proportion légèrement supérieure à 56 p.c.

en faveur de l'adhésion au STCC. Elles appartiennent actuellement au Syndicat des communications du Canada.

M. Martin a aussi voulu dénoncer les communications émises par la compagnie au cours des derniers jours, qui faisaient état de sectionnements de câbles

et pouvaient laisser croire que des syndiqués en lock-out pourraient avoir été les auteurs des méfaits. Le président

Martin a indiqué qu'en période normale une quinzaine de techniciens travaillent en permanence à la réparation des câbles et a accusé la compagnie de

vouloir mettre au compte des syndiqués des bris qui surviennent régulièrement, même lorsqu'on ne se trouve pas en conflit de travail.

Ailleurs, au Québec et en Ontario, quelque 650 techniciens, principalement de la région de Québec, se trouvaient hier en dé-

brayage, tandis qu'environ 1,100 autres subissaient le lock-out pour une période non déterminée.

La main dans la... portière

ALMA (MR) — Un spécialiste de l'effraction et du vol dans les véhicules-automobiles a été pris sur le fait, tôt hier matin, par les patrouilleurs de la Sûreté municipale d'Alma.

L'individu était à l'oeuvre, tentant de forcer une portière d'une voiture stationnée dans le quartier Saint-Pierre. Peu après son arrestation, on perquisitionnait dans son véhicule ainsi qu'à son appar-

tement, et on mettait ainsi la main sur quelque \$3,000 de biens divers, allant de vêtements à des cassettes.

Hier, il était toujours sous interrogatoire. Il s'agit d'un individu de 25 ans, d'Alma, inconnu des milieux policiers et qui détenait d'ailleurs un emploi régulier dans cette localité. Il devrait comparaître sous peu en Cour des sessions pour répondre de ses actes.

Les Egyptiens connaissent la télégraphie sans fil.

La preuve, depuis le temps qu'on fouille, on n'a pas trouvé de fils.

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi



\$1.00 DE RABAIS sur portrait 11X14 AVEC ACHAT D'ENSEMBLE

Kodak
Nous utilisons le papier Kodak pour la beauté, la qualité.

2 - 8x10
2 - 5x7
10 - grandeur portefeuille

LE TOUT POUR SEULEMENT

9.95 (sur livraison)

POUR TOUT ÂGE
Aussi: Portraits de famille

FRAIS DE POSE: \$1.00 par personne

	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
AOÛT		1	2	3	4
HEURE	11-5	10-5	10-8	10-5	

ENSEMBLES COMPLETS SEULEMENT
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE, AVEC LA SOURIRE
Agrandissements possibles avec remise sur les photos de l'ensemble

Zellers
Place du Saguenay,
1250, boul. Talbot, Chicoutimi, Qué.

AVANT D'AMÉNAGER UNE FAMILIALE À COUP D'OPTIONS PASSEZ CHEZ VOLVO.



Si vous voulez une familiale qui soit autre chose qu'une simple caisse de charge, vous pourriez payer cher en options pour aménager l'habitacle. Par contre, la Volvo 245 n'offre qu'un petit nombre d'options parce qu'elle est déjà parfaitement équipée dès le départ. Les déboursés supplémentaires sont donc réduits au minimum.

Notez aussi que l'équipement standard de la familiale Volvo 79 comprend tous les facteurs de sécurité, de maniabilité, de confort et de performances, ainsi que de

nombreux raffinements qui vous rendront le plaisir de conduire. Sièges baquets anatomiques basculants. Ventilation à 12 aérateurs. Dégivreur de glace arrière. Vitrage teinté. Lave essuie-glace arrière. Et bien d'autres.

Donc, avant d'acheter une familiale, renseignez-vous auprès d'un concessionnaire Volvo. Vous cons-

tatez que la Volvo 79 vous est livrée équipée non seulement du nécessaire, mais aussi du superflu indispensable à celui qui veut l'utile sans se priver de l'agréable. **VOLVO**

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT, C'EST UNE BONNE AFFAIRE.

Chicoutimi Automobiles Inc.
805, boul. Talbot.
545-6555

L'ultra douceur

Médaille Ultra Douce

à nulle autre pareille

25 Cigarettes King Size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

fourre-tout



marcel rivard

Le rouge est permis

Chaque religion impose, si je puis ainsi m'exprimer, ses petites lois, ses petits caprices.

Par exemple, pour les catholiques, il est défendu de se faire vasectomiser, de se faire avorter, comme autrefois, c'était défendu de manger de la viande le vendredi, jour de jeûne.

Mais, dans d'autres pays, d'autres religions, il y a des lois encore plus sévères...

Avec ce qui se passe depuis l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny, il ne faut donc pas se surprendre que vingt coups de fouet ont été administrés à deux hommes qui avaient été vus, dimanche, en train de manger. On sait que depuis jeudi dernier, soit depuis le début du mois de Ramadan, c'est le jeûne islamique.

Le jeûne islamique est un qui est sévère mais, à compter de cette année, en Egypte, il accorde certaines concessions à la "coquette" féminine: elles pourront désormais se mettre du rouge à lèvres sans crainte de rompre le jeûne. C'est en quelque sorte la permission que vient d'accorder un responsable religieux de haute autorité.

Il en est de même pour le dentifrice, à la condition de... ne pas en avaler!

Plume a été écoeurant

Une chance que le spectacle de Plume Latraverse n'a commencé que passé les 23h30 vendredi soir, sur l'estrade de Place de la Traversée, à Roberval!

Parce qu'il y a certains oreilles d'enfants qui auraient été incapables de le supporter. Il y a même un tas d'adultes qui ont été scandalisés des propos que cette espèce de fou qu'est Latraverse a pu déverser dans les haut-parleurs.

C'est même à se demander, si ce n'est que pour plaire à un certain auditoire pas plus désirable qu'il ne faut, pourquoi les gens de la Traversée internationale du lac Saint-Jean ont fait appel à un personnage aussi grossier, irrespectueux.

On fait des campagnes pour se débarrasser de journaux et de revues qui en mettent pour bien moins que cela...

Quelques jours seulement

Les propriétaires qui ont l'intention de s'inscrire au concours d'embellissement organisé annuellement par la Société horticole de Chicoutimi n'ont plus que quelques jours pour ce faire.

Le concours de cette année sera divisé en cinq catégories: la rocaille, la pelouse, les plates-bandes, l'apparence générale et les boîtes à fleurs.

On peut s'inscrire en communiquant avec Jeannette Croft (549-3158) ou Edith Belley (545-3060).



Enquête sur les intentions touristiques

Si, à certains endroits stratégiques du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, on interrompt en plein milieu de la route la circulation automobile, c'est parce qu'on procède à une vaste enquête.

Cette enquête est menée, en accord avec les autorités gouvernementales, par l'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le but de connaître les intentions touristiques des automobilistes.

Animation et théâtre

Dimanche prochain, à compter de 13h30, au Chantier du Père Alex, dans le secteur Nord de Chicoutimi, les jeunes sont invités par le Service municipal des loisirs à un atelier de théâtre présenté par Le Frou-Frou.

Il y aura une heure de spectacle, suivie d'animation. Au programme, des clowns, du rire, des marionnettes, des surprises. Nougat, Orange, Pomme et leurs amis attendent donc les jeunes avec joie.

On fait ça en famille

Il y en a qui lavent leur linge sale en famille et il y en a d'autres qui se marient en famille...

Je ne vous parlerai pas encore une fois de cette histoire de mariage survenu il y a quelques mois entre le frère et la soeur qui, adoptés dans deux familles différentes, se sont mariés et qui, à la suite d'une dénonciation, se retrouvent avec une accusation d'inceste.

Je vais plutôt vous parler de jumeaux... Il y en a 400 qui, dimanche, ont fêté le jour des jumeaux dans la ville des jumeaux, Twinsburg, en Ohio. Parmi la foule, il y avait deux couples jumeaux composés de deux maris jumeaux et de leur épouse jumelle...

Les quatre époux, MM. et Mmes Richmond, avaient fait connaissance il y a trois ans grâce aux bons offices de deux frères jumeaux nés de parents non jumeaux...

Trois industries subventionnées

Trois compagnies du Saguenay-Lac-Saint-Jean viennent de se voir confirmer des subventions de la part du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

La Charcuterie L. Fortin, de Saint-Coeur-de-Marie, recevra une subvention de \$71,600 pour son agrandissement et sa modernisation, projet qui devrait amener la création de six emplois et des investissements de l'ordre de \$358,000.

Pour leur part, les Produits alimentaires Bouchard, de Lac-à-la-Croix, recevra une subvention de \$37,000 également pour l'agrandissement et la modernisation de sa charcuterie; la compagnie devrait créer d'ici peu, dans le cadre de son projet, un total de six emplois et amener des investissements de l'ordre de \$200,000.

Enfin, la firme Solar-mec recevra une subvention de \$17,000 pour l'implantation, à Jonquières, d'une manufacture où on fabriquera des couleaux et des capteurs solaires pour piscines.

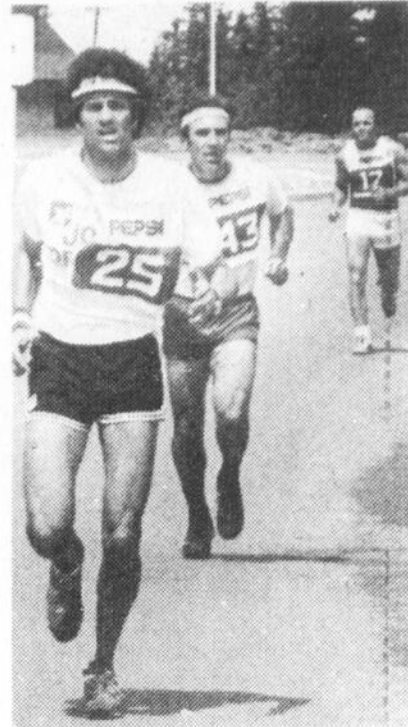
Ce projet devrait amener la création de quatre emplois et des investissements de \$44,000.

Constructeurs en congrès

C'est à Chicoutimi, du 14 au 17 novembre, qu'aura lieu le congrès provincial de l'Association des constructeurs d'habitation du Québec.

Dans le tout dernier bulletin de liaison de l'association, on y dit que si on a choisi Chicoutimi, c'est parce que "l'attrait touristique de la ville y est pour beaucoup, car il est important qu'une organisation valable, comme c'est le cas du congrès, soit également attrayante".

Le congrès de cette année sera l'occasion d'une grande première: Expo-habitation, une exposition ouverte au public et regroupant quelque 40 participants présentant différents produits reliés à l'habitation.



Chaussures de loisirs

L'été s'en va sur sa fin et la rentrée scolaire approche à grands pas, et au train où vont les choses, il y a un tas de jeunes qui, dans un avenir rapproché, devront renouveler leur paire de souliers de course.

Mais lesquels choisir dans tout le lot sur le marché? Lesquels sont les meilleurs et offriront la plus grande durabilité, le meilleur confort à un coût relativement abordable?

Ces questions et une foule d'autres, la revue Protégez-vous de l'Office de protection du consommateur y répond dans sa toute dernière livraison.

Dans les conclusions qu'on apporte à la suite d'une étude d'une quinzaine de marques, on dit que les meilleurs sont dans l'ordre: Adidas Match, Canvees Pro, Adidas Rom, Bauer, Clipper, Bauer Targa, Playmaker et Levi's.

L'anglais plus vite

Frank Trotter, 51 ans, l'un des candidats sur le bureau de direction de l'Alliance de la fonction publique du Canada, affirme que la langue anglaise a préséance sur le français d'un bout à l'autre du pays.

Trotter, qui vise le poste de troisième vice-président, déclare ceci, en parlant des communiqués de l'Alliance: "Il arrive trop souvent de voir la copie française seulement un mois après avoir vu la copie anglaise".

On sait que l'Alliance de la fonction publique du Canada est le plus important groupe syndical au pays. Au dernier recensement, l'Alliance recrutaient 180,000 membres.



Trois marins au tableau de commande

Trois marins originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, affectés au HMCS Athabaskan, un destroyer porte-hélicoptères des Forces canadiennes basé à Halifax, vérifient le tableau de commande principal de la chaufferie de leur navire avant que ce dernier quitte son port d'attache pour une tournée de plusieurs ports du Québec.

Ces trois membres d'équipage sont Dany Lapointe, 18 ans, de Chibougamau, Carol Saint-Germain, 20 ans, de Mistassini, et Luc Agnon, 20 ans également, de Saint-Félix-d'Otis.

Parmi les ports québécois que l'Athabaskan visitera, il y a celui de La Baie: il amarrera samedi pour quitter le 7 août.

aujourd'hui

Mardi, 31 juillet, 212ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1974 — Application du cessez-le-feu gréco-turc à Chypre.

1973 — Un appareil de la compagnie américaine Delta Airlines s'écrase près de Boston, tuant 88 de ses 89 passagers.

1971 — Les astronautes d'Apollo 15 circulent sur la Lune pendant six heures à bord d'une voiture électrique.

1958 — Visite à Pékin de Nikita Khrouchtchev.

1938 — Signature d'un pacte de non-agression entre la Bulgarie, la Grèce et d'autres pays des Balkans.

1919 — L'Allemagne adopte la constitution de Weimar.

1498 — Christophe Colomb découvre l'île de Trinidad.

Ils sont nés un 31 juillet:

— Auguste 1er: électeur de Saxe (1526-1586).

— John Ericsson, inventeur d'origine suédoise (1802-1889).

La Retraite en or reçoit \$20,930

Le ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre vient d'accorder une subvention de \$20,930 à la résidence de la Retraite en or, de Girardville, versement qui a été autorisé par le Service de la main-d'oeuvre du ministère dans le cadre de son programme d'aide au travail.

Le projet, intitulé "Aménagement d'un parc à la Retraite en or", emploiera six personnes, dont quatre bénéficiaires d'aide sociale, durant seize semaines.

Les participants seront chargés de l'aménagement d'un terrain d'environ 7,000 pieds carrés devant servir aux loisirs des résidents de la Retraite en or, de même que ceux du Domaine de la sérénité, ce qui représente environ 40 personnes âgées.

Parmi les travaux prévus, il y a la plantation d'arbres, de fleurs, l'installation d'une rocaille, le remplissage et le terrassement de la section arrière de cette propriété, la pose de chaînes en ciment, de clôture, la préparation du stationnement et son asphaltage.



Ils passent presque inaperçus

Au cours du dernier week-end, ces deux personnes sont passées presque inaperçues alors qu'elles s'en donnaient à coeur joie sur la piste de danse du Studio 460, de Chicoutimi.

Un paparazzo s'en est toutefois aperçu et il les a pris en pleine action. Vous les reconnaissez?

Il s'agit de Danielle Ouimet, animatrice de la station radiophonique CFGL, de Laval, une comédienne qui s'est fait surtout connaître dans le célèbre film québécois "Valérie", et de Serge "Manigouche" Tremblay, ancien professeur au Cegep de Chicoutimi et à l'école Dominique-Racine; Manigouche était aussi un excellent boxeur.

"En montant la rivière..."

Du 7 au 12 août, le théâtre de Bon'Humeur animera, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une création collective, "En montant la rivière..."

Cette tournée est une initiative des ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Affaires culturelles, en collaboration avec les Services de protection de l'environnement et les caisses populaires.

"En montant la rivière..." raconte l'histoire farfelue d'une personne qui, pour retrouver un prétendu propriétaire d'arbre déraciné, entreprendra une longue randonnée à travers rues, rivières, forêts et cantons.

Des plus jeunes aux plus âgés, tous pourront y participer gratuitement. En suivant les personnages de la pièce au cours de leur voyage fictif à travers le Québec, le public découvrira la beauté des paysages et des sites régionaux, des monuments et des maisons propres à chaque coin de pays; quant aux enfants, ils pourront librement s'exprimer par des dessins, du bricolage, des petits textes et concrétiser ainsi leur perception du monde environnant.



La bonne eau de sainte Anne

Cette photographie a été réalisée jeudi soir dernier par le photographe Karl Tremblay qui s'était rendu aux abords de la paroisse Sainte-Anne où se déroulait la Fête annuelle de la mère de Marie.

Elle se passe de commentaire, à part celui, bien entendu, que tous les récipients étaient bons pour cueillir l'eau de la fontaine...

Peut-on trouver une cigarette au goût franc et généreux?

“J’étais à la recherche d’une cigarette douce qui a vraiment bon goût et je l’ai trouvée. C’est la Mark Ten Légère.”

Jean-Pierre Morin, St-Come, Qué.

“J’ai essayé à peu près toutes les marques de cigarettes légères. Mais sans satisfaction... le goût n’y étant pas! Depuis quelque temps, j’ai adopté la Mark Ten Légère et je la recommande à mes amis.”

Hélène Breard, Repentigny, Qué.

“J’ai changé de marque pour l’essayer et je ne le regrette pas. Elle a un goût tout à fait exceptionnel.”

Mme Claudette Bonin, Montréal, Qué.

“Je l’ai essayée et j’ai décidé tout d’un coup de l’adopter. Enfin j’ai trouvé la cigarette que je cherchais.”

Carl Gameau, Rimouski, Qué.

“Contrairement aux autres cigarettes légères que j’ai essayées, la Mark Ten Légère a su conserver son arôme tout en étant d’une douceur exquise.”

P. Demeule, St-Gerard des Laurentides, Qué.

“Je remercie mes amis de m’avoir fait découvrir une cigarette légère qui a vraiment du goût.”

Lucienne Baribeault, Montréal, Qué.

“J’ai effectivement trouvé en cette cigarette le goût raffiné et riche que je cherchais depuis longtemps et j’entends y rester fidèle. Toutes mes félicitations à Mark Ten!”

Serge Leduc, Valleyfield, Qué.

“C’est décidément une cigarette douce à fumer et son goût est vraiment exquis.”

André Julien, Montréal, Qué.

“J’ai constaté à ma grande surprise, que cette marque de cigarettes contenait moins de goudron et de nicotine que les autres. Malgré tout, elle a su conserver un arôme très particulier. C’est la raison pour laquelle je l’ai adoptée.”

Johanne Beliveau, Charlesbourg, Qué.

“J’ai pourtant essayé d’autres marques à faible teneur en goudron et nicotine, mais elles manquaient de goût. C’est pourquoi j’ai adopté celle qui en a... la Mark Ten Légère.”

Mme Lorraine Humphreys, Buckingham, Qué.

“Moi, j’ai enfin trouvé la mienne et je crois que c’est une des meilleures cigarettes sur le marché.”

Denis Desalliers, Ste-Thérèse, Qué.

“J’ai essayé toutes les marques de cigarettes légères. Mais mon choix, c’est la Mark Ten.”

Michel Gagnon, Hull, Qué.

“Enfin une bonne cigarette. Elle n’est ni trop forte ni trop faible, mais délicieuse.”

Claire Fortin, Drummondville, Qué.

“Ça fait dix ans que je fume des Mark Ten et la nouvelle Légère, je la trouve encore meilleure.”

Roméo Brunette, Montréal, Qué.

“Enfin vous avez su trouver le juste mélange de tabacs. Elles ont du goût sans être fortes.”

Armand Sévigny, Charny, Qué.



“Oui”
Mark Ten Légère.

horaire

CJPM

MARDI, 31 JUILLET 1979

11.15 A votre service
12.30 Variétés chaud
12.15 Nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satelliopettes
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 Alerte dans l'espace
17.30 Parle parlé, jase jase

18.30 Studio Six
19.00 Médecin d'aujourd'hui
20.00 Hunter
21.00 Les grands reportages
22.00 Symphonie
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Le Saint
00.10 L'homme de fer

MERCREDI, 1er AOUT 1979

11.15 A votre service
12.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satelliopettes
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 Tarzan
17.30 Parle parlé, jase jase
18.30 Studio Six

19.00 Dominique
19.30 Les saintes chéries
20.00 Venez donc chez moi
20.30 M. Pointu, S.V.P.
21.00 Tout un monde
21.30 Jardin des étoiles
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Auto-patrouille
23.40 Les incorruptibles

CKRS

MARDI, 31 JUILLET 1979

10.15 En mouvement
10.30 Le jardin de Pierrot
10.45 Tribule
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvaillies de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma
16.00 Animagerie
16.30 Grujot et Délicat
17.00 Cinéma de 5 heures: "Les diables de Guadalcanal"
AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)

18.00 Téléjournal national
18.11 Actualités régionales
18.16 Cinéma de 5 heures: (Suite)
19.00 Mission impossible
20.00 Commissariat spécial K1
20.01 Première page
22.00 Pulsion
22.30 Téléjournal national et international
AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)
22.45 Actualités régionales
22.53 Nouvelles du sport
23.03 Ainsi va la vie
00.03 Cinéma: "Laisse aller, c'est une valse"

MERCREDI, 1er AOUT 1979

10.15 En mouvement
10.30 Minute-Moumoute
10.45 Contes de la rive
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvaillies de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Le temps de vivre
16.00 Animagerie
16.30 Nic et Pic
17.00 Cinéma de 5 heures: "La muraille d'or"
AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)
18.00 Téléjournal national
18.11 Actualités régionales
18.16 Cinéma de 5 heures: (Suite)

19.00 Les Pierrafeu
19.31 Baseball: "Chicago à Montréal"
22.01 Jazz de Montreux
22.30 Téléjournal national et international
AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)
22.45 Actualités régionales
22.53 Nouvelles du sport
23.03 Portraits de femmes
00.03 Cinéma: "La chienne"
HORAIRE EN CAS DE PLUIE
19.31 Ciné-soleil: "L'homme de Rio" ou "Notre-Dame de Paris"

CBJET

(5)

MARDI, 31 JUILLET

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Country Joy
12.30 Search for Tomorrow
13.00 On the Evidence (Repeat)
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law (Repeat)

16.30 The Nature of Things (Repeat)
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family (Repeat)
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 The Muppet Show
20.00 CFL Football: "Toronto vs Ottawa"
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Life at Stake

MERCREDI, 1er AOUT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Cook's Tour
12.30 Search for Tomorrow
13.00 On the Evidence (Repeat)
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight

16.00 This is the Law
16.30 NFB Film Can
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Major League Baseball: "Chicago vs Montréal"
22.30 This Week in Baseball
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The Two Romies
00.15 Cuckoo Waltzes

WEZF

(7)

MARDI, 31 JUILLET

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show

17.30 Red Sox Baseball: "Red Sox vs California"
20.00 Happy Days
20.30 Laverne and Shirley
21.00 Three's Company
21.30 Taxi
22.00 Barbara Walters Special
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Tuesday Movie of the Week

MERCREDI, 1er AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night

16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Red Sox Baseball: "Red Sox vs Cleveland"
22.00 Vegas
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Police Woman/Baratta

CFCF

(11)

MARDI, 31 JUILLET

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your Move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash

16.30 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Downright Disco
19.30 The Patsy Gallant Show
20.00 McGowan and Co.
20.30 Laverne and Shirley
21.00 Grand Old Country
21.30 Taxi
22.00 Quincy
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Guru"

MERCREDI, 1er AOUT

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your Move
13.30 The Alan Hamel Show

14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Eight is Enough
20.00 CFL Football: "Montréal vs Hamilton"
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "Happy Ending"

films à la télévision

mardi 31 juillet

confus. Bonne utilisation des décors naturels et de la musique. Interprétation valable de G. Madison. (1 h. 45).

17h00

CKRS — CINÉMA DE 5 HEURES "Les diables de Guadalcanal" (Flying Leathernecks) (4) — E.-U. 1951. Drame de guerre de N. Ray avec John Wayne, Robert Ryan et Don Taylor. — Les pilotes d'une escadrille se heurtent à la rigueur de leur nouveau chef. — Intéressant conflit psychologique. Combats spectaculaires. Interprétation sobre. — A. (1 h.). Suite à 6h15 p.m.

CJBR — L'ODYSSEE.

(Drame). Avec Bekim Fehmiu, Irène Pappas et Renaud Verley. Ulysse, roi d'Ithaque, parti à la conquête de Troie vingt ans plus tôt, n'est jamais revenu. Pénélope, sa femme, l'attend toujours, bien que sa demeure soit investie en permanence par des prétendants. **2e de 8:** Ulysse poursuit son long périple. Prisonnier de la nymphe Calypso pendant sept ans, il est arrivé en Phéacie, domaine du roi Alcinous. Nausicaa, la fille du roi, est amoureuse de lui. Télémaque, fils d'Ulysse, décide de partir à la recherche de son père. (1 h.). REPRISE.

mercredi 1 août

épousé un Métis. — Réalisation mineure. Ensemble attachant. Bons interprètes. (1 h.). Suite à 6h15 p.m.

00h00

CKRS — CJBR — CINÉMA "La chienne" (2) — Fr. 1931. Drame de J. Renoir avec Michel Simon, Janie Maréze et Georges Flamant. — Les déboires d'un petit employé mal marié qui s'éprend d'une fille légère. — Œuvre représentative du style original de Renoir. Réalisme nuancé par une poésie douce-amère. Interprétation savoureuse. (1 h. 40).

CJBR — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY.

"Le secret de la mine abandonnée". Charlie Jackson est le seul habitant de Glory, Arizona. La raison de sa fidélité réside dans la vieille mine d'argent qui fut jadis le pôle d'attraction de la ville. Son bonheur est menacé par l'arrivée d'un jeune ingénieur. (1 h.).

00h00

CKRS — CJBR — CINÉMA "Laisse aller, c'est une valse" (4) — Fr. 1971. Comédie policière de G. Lautner avec Jean Yanne, Mireille Darc et Michel Constantin. — A sa sortie de prison, un truand veut tuer son épouse infidèle et récupérer des bijoux volés. — Joyeuse parodie des films de gangsters. Rythme soutenu. Trouvailles visuelles amusantes. Interprétation vivante de personnages stéréotypés. (1 h.).

00h10

CJPM — L'HOMME DE FER. (Policier). Avec Raymond Burr et Gary Collins.

CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE.

"The Happy Ending" (4) — E.-U. 1959. Drame psychologique de R. Brooks avec Jean Simmons, John Forsyth et Shirley Jones. — Une femme mariée insatisfaite cherche confusément à tromper son ennui dans l'alcool. — Essai de démythification d'un certain romantisme à l'américaine. Traitement habile mais superficiel. Jeu prenant de Jean Simmons. (2 h.).

(39)

résumé

Otis Flanagan III sait où se trouvent les fuyitifs. Ryland, pendant ce temps, parvient à la cité des machines. Démesurée et repoussante, elle grince dans son entier à une cadence d'enfer. Soudain, Ryland aperçoit des androïdes.

Le poulailler



UN ÉTÉ DE JESSICA d'Alain Bergeron est publié par les Éditions Quinze.

Ils arrivent, des dizaines de démons dorés surgis de la géhenne. Ils débouchent sur la voie principale par deux orifices contigus, d'un même affolant pas martial. Ryland recule, veut se confondre à l'ombre et à la matière des murs. Le monde vacille autour de lui. Son crâne est une enclume qu'on martèle sans répit. Son corps roule le long des parois frémissantes. Il sent un vide, tout à coup, juste dans son dos. Il bascule par derrière et se retrouve assis à l'entrée d'un petit passage cylindrique en métal blanc qui ressemble à un conduit d'aération.

Il se blottit contre lui-même, pour ne pas voir les androïdes qui défilent maintenant dans le corridor central. Ils passent devant sa retraite improvisée sur trois rangs impeccables. Ils ont le mouvement simultané et régulier d'un unique et puissant métronome. Aucun d'eux ne s'est retourné encore pour l'apercevoir, comme si des oeillères les privaient de vision latérale. Ils s'acheminent vers l'extérieur de la cité. Où vont-ils? Reconstruire Babylone ou sarcler ses jardins?

Le cortège s'éternise. Ryland n'attend pas qu'ils aient disparu. Il se relève et décide de poursuivre sa route par le petit couloir de métal blanc dans lequel le sort a voulu qu'il tombe. Ses doigts tâtent la pénombre. Ils glissent sur les parois glacées. Bientôt une odeur écoeurante de graisse fondue le harcèle, accompagnée d'une multitude de craquements secs et arthritiques. Après cinquante mètres, un second passage de taille comparable coupe le premier de part en part. A cette hauteur, les relents de graisse se font plus intenses. Ils se dissipent ensuite, à mesure que Ryland s'en éloigne. Les craquements, eux, augmentent en nombre et en force. Le couloir s'éclaircit, par contre. On dirait que la lumière du jour réussit à s'y frayer une voie, bien qu'atténuée par de multiples détours. Ryland, qui n'a plus d'autre but maintenant que de fuir vers la surface de la cité pour gagner l'air libre, presse le pas dans cette direction.

Il franchit d'autres carrefours de tunnels secondaires, moins éclairés pour la plupart, mais tout aussi bruyants et nauséabonds. La luminosité ambiante du couloir cylindrique ne cesse de croître. Son diamètre aussi s'élargit et il forme bientôt une sorte d'entonnoir. Puis il se divise en son milieu, pour donner naissance à deux embranchements. Celui de gauche paraît baigner dans le silence et l'obscurité. L'autre, à droite, ne manque pas de lumière, mais Ryland y entend distinctement marcher des automates. Il n'hésite pas longtemps. Un réflexe de prudence le pousse vers les ténébres. Il s'engouffre à gauche. Les craquements ont cessé. Seul quelque chose de doux ronronne quelque part en sourdine.

Après de longues minutes de marche peu rassurantes à travers la noirceur, il reçoit sans avertissement au visage une sorte de vent sulfureux qui semble venir du sol et s'échapper ensuite par une mince cheminée plus haut. Ryland doit s'arrêter. Il ignore, car il n'a pu le voir, qu'il a posé les deux pieds sur

la première section d'un grillage quadrillé par lequel circule un flot continu d'air vicié venu des cellules manufacturières avoisinantes. La violence du souffle en masque à peine l'odeur. Ryland est poussé et tiré à la fois par les torrents pestilentiels qui le cernent. Il chancelle, cherche un creux, une saillie pour s'agripper. Les surfaces lisses que ses mains rencontrent n'offrent aucune prise. Il s'écroule. Son corps défonce le grillage.

Alors il tombe, au milieu d'un grand tourbillon noir. Le vent vertical qui vrombit sous lui ralentit sa chute, mais il perd conscience avant d'avoir touché le fond.

Une exhalaison putride l'éveille rapidement. Il a des douleurs au crâne et à l'échine. Le vent a cessé. A travers la pénombre verdâtre qui l'entoure, il finit par apercevoir une vaste chambre froide rectangulaire, parée de boyaux translucides enchevêtrés. Il porte les mains à terre pour se relever. Il touche quelque chose de mou et de visqueux. Ce tapis grouillant sur lequel il s'est posé, on dirait de la peau. Ryland, horrifié, bondit sur ses pieds. Il domine un violent haut-le-coeur. Ses yeux voient enfin.

Ils voient des formes animales, grasses mais nues, qui rampent au sol au milieu d'un liquide tiède et gluant. Elles n'ont pas de tête, leur cou se termine en un minuscule moignon. Dans leurs membres atrophiés et flasques, on peut reconnaître l'ébauche de deux pattes et de deux ailes. Des volailles! Des variétés de volailles mutantes, sans plumes, sans système nerveux, dont une biologie efficace a adapté la morphologie à leur ultime fonction, celle de figurer au menu des Maîtres. Il n'y a pas de perte. Chaque bête possède un orifice ventral dans lequel s'insère un mince cordon alimentaire relié à la tuyauterie de la chambre.

Il y en a des centaines, des milliers peut-être, à couvrir le plancher, entassées les unes sur les autres. Leur masse jaune tremblote en petits mouvements convulsifs. Elles sont vivantes mais aveugles, sourdes et décervelées. La couleur, le plaisir leur sont inconnus. Elles se contentent d'exister avant d'avoir atteint cette maturité contrôlée pour laquelle on les élève. Un jour viendra où elles auront digéré par chaque cellule de leur corps une quantité suffisante de ces riches fluides dont on les gave. Un androïde choisira alors les plus dodues d'entre elles et les importera dans quelque lointain fourneau solaire où leur chair tendre et délicate sera finement grillée.

Ryland vomit. Il lui faut près d'une demi-heure pour endiguer l'effroyable répulsion qui lui monte des entrailles. L'espace d'une seconde, il n'a pu s'empêcher d'imaginer, poussé par une sorte de masochisme extrême, l'apparence qu'ont pu prendre dans un tel environnement les bêtes les plus grosses: les porcs, les agneaux, les boeufs...

Il veut sortir de là. Il doit sortir. Il cherche une issue. Pêtu lui importe maintenant de piétiner les corpulents tas de viande qui se traînent sous ses bottes. Il ne les voit plus. Il suit le réseau des boyaux alimentaires suspendus à chaque mur. Leurs ramifications le conduisent à un genre de réservoir central, situé à l'un des angles de la chambre. Et là, tout à côté, un miraculeux petit escalier en spirale l'attend. Il s'y précipite, le coeur battant.

Ryland se trouve alors à l'un des plus bas niveaux de la cité. L'ascension promet d'être longue et pénible. Les dernières heures l'ont exténué. Ses nerfs seuls le portent encore. Son esprit sommeille, son corps s'engourdit. Il ne prête plus attention aux bruits et aux odeurs des étages supérieurs qu'il traverse. Il monte, il tourne, il est comme un automate qu'on a programmé pour chercher l'air libre.

L'air libre... Il le sent proche maintenant. C'est frais, pur et clair: un ciel bleu de fin d'après-midi, des nuages peut-être, une brise roucouillante. Là-haut, il va trouver un petit coin pour s'étendre et dormir, pour mourir aussi. Il sait qu'il ne lui reste plus aucune chance d'atteindre son but. C'était une folie, dès le départ, il n'aurait jamais dû se lancer dans une pareille aventure. Il a voulu jouer à l'audacieux, au héros de roman, lui, un minable petit pasteur vénusien. La faille est totale. Il l'a bien cherché.

Il ne lui reste qu'une vingtaine de marches à franchir, lorsqu'une silhouette apparaît brusquement en haut de l'escalier et lui obstrue la vue du ciel. Un androïde descend en sens inverse. Ryland se raidit mais ne bouge pas. Il attend, stoïque. La créature s'approche. Ils sont face à face. Elle s'arrête, hésite, fouille les circuits de sa mémoire pour identifier l'intrus. Ryland en profite. Il se décide à agir. S'il bousculait l'androïde pour se faufiler derrière lui... Il le fait. L'homme d'or n'offre aucune résistance. Ryland monte quatre à quatre les dernières marches de l'escalier.

L'androïde ne tarde pas à réagir. Il se lance à sa poursuite, plus souple et plus rapide que lui. Il va donner l'alerte. Parvenu en surface, Ryland se met à courir droit devant lui. L'escalier l'a fait déboucher sur une haute plate-forme de béton, parsemée de bouches d'aération. Plus loin, il y a des tours qui s'élèvent en rangs serrés et qui lui bloquent le passage.

L'androïde l'a rejoint. Les traits immobiles de son visage ne montrent aucune agressivité. Il se contente d'ensermer le jeune homme entre ses deux bras en étau. Ryland s'abandonne, captif. Il est aussitôt entraîné vers l'extrémité opposée de la plate-forme. Une sorte de bunker gris, sans fenêtre, s'y dresse. Des androïdes, surgis de chaque côté, viennent à leur rencontre. Quelques-uns apportent des cordes. Ryland aperçoit aussi une seringue. Il ferme les yeux.

Rien n'arrive. Il ouvre les yeux. La scène n'a pas changé. Les androïdes ont gardé la même pose, mais ils ne bougent plus, comme si le temps s'était soudain figé. L'automate qui le tenait prisonnier relâche son étreinte. Ryland se dégage et lève la tête. Quelque chose a sifflé en l'air.

Un petit aéronef pourpre, habillé de banderoles pervenche, profile son élégant fuselage contre la toile brillante du ciel. Il va et vient en bourdonnant au-dessus de la plate-forme, comme une abeille qui n'arriverait pas à se choisir une fleur à butiner au milieu d'un jardin. Il se pose enfin, presque sans bruit, juste devant Ryland et les androïdes paralysés.

Quelque chose craque au fond de sa cervelle. Il sent un rideau opaque et ouateux se refermer autour de lui. Ryland est dans les pommes, encore une fois.

... Une volumineuse masse de muscles et de poils gris avec des appendices humides qui lui balaient le visage...

... Des nuages ivres qui dansent avec des étoiles pâles...

... Le parfum amer et excitant d'un café tiède...

... Des sanglots presque muets, des sanglots de petite fille triste...

Jessica! Ryland se frotte les yeux, pousse gentiment le museau du Mourfou et serre entre ses bras l'enfant qui pleure, les cheveux épanchés sur sa poitrine.

"Pourquoi?... dit-elle. Pourquoi tu ne m'as pas emmenée?"

Ryland soupire. Sa main droite touche une bonbonne de café, posée tout près. Il boit.

A SUIVRE

L'union fait la force.
Appuyons la Croix-Rouge!

la vie nous concerne

La Société canadienne de la Croix-Rouge

québec en bref

Impossibilité de danser ensemble

MONTREAL (PC) — Affirmant avoir été empêchés de danser ensemble il y a une dizaine de jours, dans une discothèque de Rimouski, deux Montréalais ont logé une plainte à la Commission des droits de l'homme du Québec.

Les deux hommes soutiennent avoir été victimes de discrimination sexuelle et avoir été menacés d'expulsion s'ils tentaient d'évoluer ensemble sur la piste de danse du Zodiac, un club où, assurent-ils, les femmes dansent souvent ensemble.

Peu d'empressement du fédéral

MONTREAL (PC) — Les 450 manutentionnaires de céréales du port de Montréal, en grève depuis deux mois, sont totalement ignorés par le gouvernement fédéral, assure un porte-parole syndical.

M. Jean-Guy Morin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), a en effet expliqué qu'Ottawa était intervenu dans le récent conflit des débardeurs de la côte-ouest en envoyant un de ses plus importants médiateurs.

Bien qu'il y ait eu des "négociations sporadiques" il semble que les travailleurs québécois sont punis pour ne pas avoir voté pour les conservateurs, lors des dernières élections fédérales, a-t-il ajouté.

Les grévistes, membres de la CSN, réclament un contrat de travail de deux ans, comprenant des hausses salariales de 16 1-2 pour cent et des ajustements au coût de la vie.

"Pawa" des descendants des familles Rouleau

QUEBEC (PC) — Quelque 750 descendants des familles Rouleau se sont rencontrés samedi à Saint-Laurent de l'île d'Orléans pour commémorer la venue de leur ancêtre Gabriel Rouleau aux environs de 1646.

Un événement original au programme de la journée fut la communication par radio amateur à partir de la ferme ancestrale de Jean-Marie Rouleau à l'île d'Orléans entre le maire Gratien Chabot de Saint-Laurent et le curé de Tourouvre en France, importante source de l'immigration percheronne au pays, d'où est parti Gabriel Rouleau.

Une plaque commémorative a été dévoilée sur la ferme ancestrale occupée par des Rouleau depuis 1687, sur les hauteurs de Saint-Laurent. Gabriel Rouleau dit Sanssouci s'établit à l'île en 1652, et c'est son fils Gabriel qui acquit en 1687, la ferme occupée aujourd'hui par la famille de Jean-Marie.

Infractions aux piétons

MONTREAL (PC) — Deux cent soixante-cinq piétons montréalais sont morts au cours des trois dernières années, comparativement à 115 piétons torontois, pour la même période.

La plupart de ces décès sont attribuables au non-respect des feux de circulation. Selon le lieutenant de police de Montréal, traverser par inadvertance une rue est d'ailleurs une habitude bien ancrée chez les Montréalais.

Un piéton ne respectant pas les feux de signalisation ou ne marchant pas à l'intérieur des passages qui lui sont réservés est normalement passible d'une amende de \$4.

Syndicat québécois L'AFPC tue le projet dans l'oeuf

QUEBEC (PC) — L'Alliance de la fonction publique du Canada a rejeté hier par une majorité de 315 à 88 une proposition pilotée par des délégués du Québec prévoyant la création d'un syndicat québécois des fonctionnaires fédéraux.

Les représentants de cette organisation syndicale, qui regroupe les 180.000 fonctionnaires canadiens, ont décidé en effet à l'occasion de leur congrès triennal qui se déroule actuellement à Québec de tuer dans l'oeuf ce projet qui aurait entraîné une régionalisation de ses structures.

La décision prévisible de l'AFPC a provoqué un fort mouvement de dissidence auprès des fonctionnaires du Québec intéressés à avoir leur propre syndicat autonome.

Le président du conseil régional de Montréal, M. Robert Martin, a réagi immédiatement à la décision du congrès en affirmant que lui et son groupe allaient travailler d'envergure à la constitution de ce syndicat en dehors des cadres de l'Alliance.

C'est une scission définitive, a-t-il dit, nous allons maintenant tenter de faire amender la loi des relations de travail de la fonction publique et lancer une campagne de financement au niveau national.

Savoir politique

Le débat entourant cette question d'un syndicat québécois a pris immédiatement une connotation politique.

Ainsi, dans son exposé, M. Martin a invité les délégués à prouver que "l'on peut se respecter mutuellement". Il a déploré le fait que "dans le second plus grand syndicat canadien nous n'ayons même pas le statut d'une province ou d'un gouvernement".

La réplique fut d'ailleurs servie sur le même ton et plusieurs intervenants ont fait valoir que ce n'est pas le temps de diviser l'AFPC. La proposition fut à l'origine de quelques déclarations émotives, "mon sang mon pays et je suis un Canadien français", de dire un, "nous faisons partie de l'Alliance du Canada", de lancer un autre.

2,000 signatures

Le conseil régional de Montréal, qui représente 18.000 des 35.000 fonctionnaires du fédéral au Québec, a reçu le mandat d'étudier la formation d'un syndicat des travailleurs fédéraux québécois (STFQ), de la part de ses différentes unités. La suggestion devait être jugée

Clause de sécurité d'emploi pour contrer "l'attrition"

QUEBEC (PC) — Pour contrer les coupures de postes prévues par le gouvernement fédéral, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) revendiquera l'intégration, à l'intérieur de toutes les conventions collectives,

d'une clause de sécurité d'emploi.

Telle est la résolution prise hier par ce syndicat qui regroupe les 180.000 fonctionnaires fédéraux au cours de leur congrès national.



SEMAINE DE L'ENFANT — Le maire de Montréal, Jean Drapeau, et le ministre de la Justice Marc-André Bédard se sont amusés hier à manipuler des maracas de métal lors de l'ouverture de la Semaine de l'Enfant à Terre des Hommes. (Photolaser PC)

Clinique de médecine occupationnelle Il faut s'attendre au pire si le bill 17 est adopté tel quel

MONTREAL (PC) — La Clinique de médecine occupationnelle de Montréal Inc. a dénoncé lundi le projet de loi 17 sur la santé et la sécurité au travail, déposé en juin à l'Assemblée nationale et susceptible de franchir les autres étapes de l'adoption l'automne prochain.

Son président et actionnaire unique, Me Gaspard Fauteux, a défendu le droit pour les entreprises de recourir aux cliniques privées, dont la sienne, de préférence aux Centres locaux de services communautaires (CLSC) et Départements de santé communautaire (DSC).

Me Fauteux s'en prend particulièrement à la clause du bill 17 disant que le service de clinique peut "être fourni dans un cabinet privé, lorsque cela s'avère nécessaire à cause de la non-disponibilité des autres locaux".

Adopté sans amendement, soutient-il, le projet de loi fera disparaître de telles cliniques, essentielles et très compétentes, ajoute-t-il.

Le président craint que sa clinique ne serve plus que "si ça déborde dans les CLSC et les DSC le vendredi après-midi". La clinique de Me Fauteux étant centralisée, il ne veut pas qu'elle se retrouve avec des

problèmes de banlieues et de régions éloignées, où les services sont normalement assurés par des CLSC.

Cinq médecins sont affectés à cette clinique qui compte également 10 infirmières et cinq employés de soutien. Des médecins consultants y sont aussi rattachés.

Une cinquantaine d'entreprises employant quelque 20.000 personnes, précise la Clinique de médecine occupationnelle de Montréal, ont passé contrat avec elle pour s'assurer divers services d'ordre médical.

Contrôle d'absences

Un des services offerts par la clinique de Me Fauteux, et précisé dans un prospectus à l'intention des entreprises éventuelles clientes, est celui du contrôle des absences des salariés.

On y lit que, dans la région métropolitaine, "une équipe d'infirmier(ère)s autoris(e)s, à la demande de l'employeur, se rendent au domicile de l'employé afin de vérifier l'absence de l'employé et tenter d'apporter certaines suggestions pouvant accélérer le retour au travail".

Le prospectus ajoute que l'examen se fait pendant la

période de travail de l'employé, "compte tenu d'un pré-avis de quatre (4) heures. Un rapport verbal vous (l'employeur) est fourni le jour même".

Me Fauteux a par ailleurs soutenu qu'il ne craignait pas de voir son entreprise entrer en conflit d'intérêt. Pour garder un important contrat, la clinique, lui a-t-on demandé, peut s'arranger pour ne pas faire de peine à une entreprise en lui remettant un rapport rassurant sur la santé des employés.

Il a cité l'exemple d'"une grosse compagnie de Lachine" qui, non satisfaite d'un premier rapport, lui a demandé "de l'étoffe pour mettre à la porte". La clinique ne prend pas de "décisions administratives", lui a répondu le président.

Présent à la conférence de presse, le Dr Paul Rivard a déploré de son côté "l'immoralité de certains ouvriers" et "l'intransigence de certains patrons".

Il a raconté et mimé l'histoire, survenue la semaine dernière, d'un employé qui se présente à lui tout courbé et disant beaucoup souffrir des reins.

Le Dr Rivard le fait asséoir et l'entretien de choses et d'autres pour le mettre à l'aise et, quand il lui dit de se déshabiller pour un

examen, l'employé au mal de reins se lève droit comme un I.

Depuis 50 ans qu'il pratique la médecine, il dit avoir vu toutes sortes de trucs de travailleurs pour ne pas travailler et, si le projet de loi 17 est adopté tel quel, "ce sera pire".

Droit de gérance

Me Fauteux s'oppose également à la clause disant que le médecin responsable de chaque entreprise sera choisi par le comité de santé et sécurité, formé de représentants patronaux et des salariés.

En cas de désaccord, précise cette clause, le médecin est choisi par la Commission des affaires sociales après consultation auprès du chef du DSC local.

La clinique de Me Fauteux évoque le droit de gérance des employeurs pour dénoncer cette clause ainsi que le principe voulant que le choix du médecin doit appartenir à celui qui paie ces services, l'employeur.

Me Fauteux trouve que le bill 17 fait bon ménage des médecins qui travaillent déjà pour des entreprises et qui, en vertu du livre blanc sur la santé et sécurité au travail déposé l'automne dernier, obtenaient la préférence et pouvaient être maintenus en place.

Selon Me Fauteux et comme le projet de loi 17 ne l'indique pas, l'employeur doit pouvoir garder un médecin et être le seul à pouvoir le démettre.

Une autre clause du bill 17 prévoit en effet qu'une requête peut être adressée à la Commission des affaires sociales en vue de démettre un médecin.

Quant aux entreprises ne comptant pas de médecin du travail, Me Fauteux estime que la direction doit posséder un droit de veto face aux noms suggérés par le comité paritaire de santé et de sécurité.

Sidbec Pertes considérables bien qu'elles soient temporaires

MONTREAL (PC) — La société d'Etat québécoise Sidbec a déclaré pour elle et ses filiales une perte d'exploitation de \$28,3 millions pour le premier semestre de cette année.

Dans un communiqué délivré lundi, Sidbec souligne qu'une perte de \$21,2 millions provient du secteur minier alors que le secteur manufacturier a enregistré une perte de \$7,1 millions.

Malgré ces résultats, le président du conseil Jacques Giasson et le président directeur général Jean-Paul Gignac déclarent que certaines pertes ne sont que temporaires.

Dans le secteur manufacturier, \$5 millions ont été perdus par suite d'une grève de 30 jours. Dans le secteur mines, une grande partie de la perte découle des résultats de la filiale Sidbec-Normines de Fire Lake et de l'usine de bouletage de Port-Carter.

On explique que Normines est en pleine période de rodage et que ses charges d'intérêt, d'amortissement et de main-d'oeuvre sont considérables.

Dans le secteur manufacturier, \$5 millions ont été perdus par suite d'une grève de 30 jours.

Les projections indiquent que la situation s'améliorera en fin d'année.

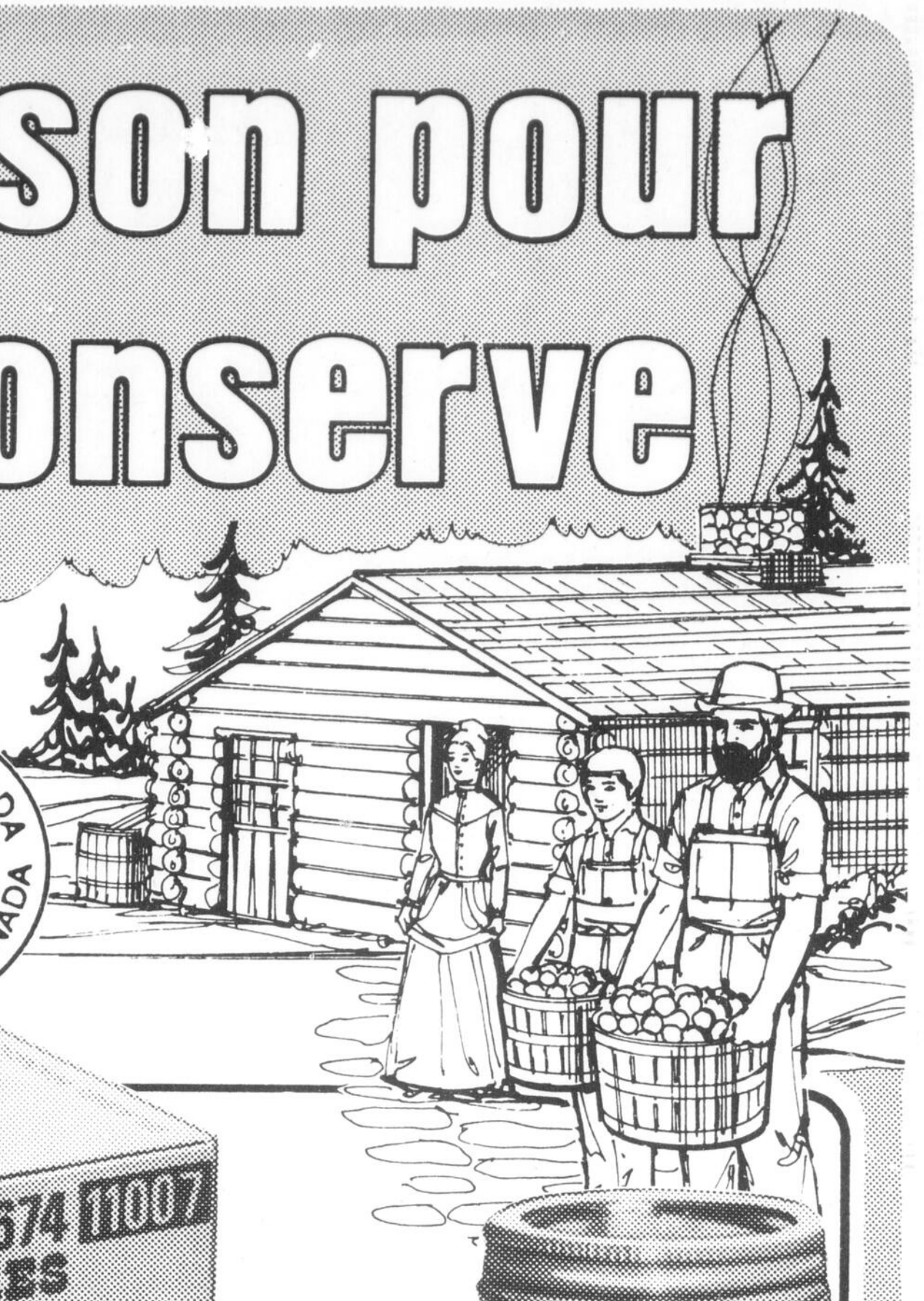
Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
Salle entièrement CLIMATISÉE
Ce soir, viens rouler avec les amis dans le confort du magnifique PATINODROME MARDI!
Soirée MARDI SPORT ROULANT (19h00 à 23h00)
Admission: \$1.50
Location de patins .50
CONCOURS CUMULATIF DU PATINEUR CHANCEUX \$50 ET PLUS A GAGNER.

BRASSERIE DU ROYAUME
MUSICIENS ou CHANTEURS par eux mêmes DU MERCREDI SOIR AU SAMEDI SOIR
EN VEDETTE cette semaine Emilien CLOUTIER
Spécial MERCREDI SOIR de 17h à la fermeture SPAGHETTI à volonté .99¢
1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

2 CINE-PARCS
Après "Deux Super-Flics", nos 2 joyeux compères nous reviennent plus farfelus et plus Bagarreurs que jamais!
Vivez avec eux une aventure hilarante dans le monde du "gambling" à Miami!
TERENCE HILL et BUD SPENCER dans "PAR LE MIAMI"
enfin... LA CARAPATE LA FUITE à 4 PATTES un film de GERARD DURY avec PIERRE RICHARD et VICTOR LAMOUX
ATTACHEZ VOS CEINTURES
cine-parc SAGUENAY 1 TEL: 549-4337 cine-parc SAGUENAY 2

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Un voyage de 220 minutes au bout de la TERREUR! 14 ANS
MAGIE capitol centre
KIRK DOUGLAS JOHN CASSAVÈTES
L'IMBECILLE DE LA MOTO 18 ANS
VIOLENCE A ROME saguenay
Allo... Madame Les Frères 18 ANS
CORINNE CLERY CHRISTOPHE BOURGAIN
royaume 1 bellevue
2 GRANDS SUCCÈS VOYAGE ÉROTIQUE DE 2 SUÉDOISES 18 ANS
ESCLAVE DE 2 SUÉDOISES cartier élysée
UN RISQUE ACQUIS 20 FILM
POUR TOUS ANTHONY QUINN UN FLIC VOIT ROUGE
royaume 2
L'ÉVÉNEMENT LE PLUS IMPORTANT DEPUIS QUE L'HOMME A MARCHÉ SUR LA LUNE DENEUVE/MASTROIANNI 18 ANS
LES SORCIER DE LA GUERRE 20 FILM
place du royaume 3

Pots Mason pour toute conserve



Les bonnes conserves familiales!

Tout ce qu'il faut pour bien préserver les fruits et légumes de votre jardin: pots, joints, couvercles Mason.

Tout le monde le fait... et c'est naturel! Préservez pour le futur le goût délicieux de bons fruits et légumes tout frais cueillis. 99-3637X

Pots Mason 16 oz, joints, couvercles — Caisse de 12 **3¹⁹**

Couvercles seuls — Paquet de 12 **47^c**

Couvercles et joints — Paquet de 12 **1⁰⁹**



MAGASIN ASSOCIÉ

Utilisez votre Carte Canadian Tire ou épargnez avec nos Billets-Bonis au comptant

349

Caisse de 12 pots 32 oz, joints et couvercles

JONQUIERE
693, boul. St-Francois
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Julien Dupuis Inc.